



Numibec.com

VOLUME 11, NUMÉRO 1 • SEPTEMBRE 2023

numibec.com

L'ART DE JETER DE LA POUDRE AUX YEUX :

Le timbre et les billets du camp de Theresienstadt



Grand honneur décerné à la revue Numibec 5

Le nettoyage des monnaies anciennes..... 7

L'art de jeter de la poudre aux yeux : les billets de Theresienstadt..... 16

L'histoire de la monnaie marocaine 32

Les monogrammes des monarques européens : l'Europe continentale 50

Grader des tokens 64

PROCHAIN SALON
16 et 17 septembre 2023
de 10 h à 16 h
École secondaire De Mortagne



Association des numismates et des philatélistes de Boucherville Inc.

Case postale 111,
Boucherville QC J4B 5E6

Au service des membres depuis 1967



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Pierre Leclerc, president@anpb.net

Vice-président numismatique

Pierre Brouillette, VPnumismatique@anpb.net

Vice-président philatélique

Claude Bélanger, VPphilatelie@anpb.net

Secrétaire

Poste vacant

Trésorier

Jean-Guy Beauchamp, tresorier@anpb.net

Numibec

Éditeur : Julie Leclerc, julieleclercgraphiste@gmail.com

Rédaction : Claude Bélanger, redaction@numibec.com

Correction : Claude Bélanger

Bénévoles et responsables des activités

Accueil aux salons : Martin Noël, accueil@anpb.net

Cantine : Mylène Poitras, cantine@anpb.net

Carte de membre et abonnement :

Marc Boulard, abonnement@anpb.net

Invitations par courriel : Julie Leclerc webmestre@anpb.net

Personne ressource (mensuelle) :

Claude Bélanger, VPphilatelie@anpb.net

Personne ressource (salon) : Pierre Leclerc, tablesdecourse@anpb.net

Publicité : president@anpb.net

Site internet : Julie Leclerc, webmestre@anpb.net

Tables de bourse : Pierre Leclerc, tablesdecourse@anpb.net

Numibec est une publication de l'Association des numismates et des philatélistes de Boucherville inc., case postale 111, Boucherville, QC J4B 5E6. www.anpb.net

La revue est publiée dix fois l'an, de septembre à juin. Elle est distribuée à tous ceux qui se sont inscrits au site de l'A.N.P.B. (anpb.net) et est disponible gratuitement au site Numibec.com

Articles

Les auteurs sont priés de soumettre leur texte en format Word et déjà édité avec les images intégrées. Il est nécessaire de conserver une marge d'environ un pouce de hauteur au début de la première page pour que l'éditeur y ajoute le titre, et une bande de $\frac{3}{4}$ pouce au bas de chaque page doit rester libre.

La rédaction de **Numibec** se réserve le droit de publier ou non les textes présentés. Seuls les auteurs sont responsables des opinions émises dans leurs articles. Les textes sont soumis à un correcteur qui vérifie la cohérence du texte et sa conformité avec les règles de la langue française.

Annonces

Ceux qui désirent annoncer dans la revue **Numibec** sont priés de consulter le site internet Numibec.com pour connaître les tarifs et conditions.

Clubs partenaires

Les clubs et associations numismatiques du Québec peuvent participer à la revue **Numibec** et bénéficier de certains avantages. Pour être partenaire de la revue, le club doit fournir un calendrier détaillé de ses activités au début de chaque saison et au besoin par la suite. Le club doit encourager ses membres à publier des articles dans la revue. Les clubs qui ne publient pas de bulletin local pourront bénéficier gratuitement d'une page par mois pour communiquer des nouvelles de leur club. Cette page ne doit contenir aucune publicité commerciale. Le format de présentation est le même que pour les articles (voir ci-haut).

Rédaction

Envoyez vos textes par courriel à : redaction@numibec.com



Association des numismates et des philatélistes de Boucherville Inc.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à tous

J'espère que vous avez tous passé un bon été et êtes prêt pour une nouvelle année afin de continuer et d'améliorer votre collection.

Au cours de l'été, nous avons perdu une personne importante de notre CA dont il était le secrétaire, M. Pierre Lavigne. Pierre était très impliqué dans l'association avec l'encan silencieux de timbres et l'animation de sa table. Pierre laisse dans le deuil Suzanne, son épouse, ses enfants et ses amis philatélistes. Pierre était membre de plusieurs associations au Québec et en Ontario. En conséquence du décès de Pierre, il n'y aura pas d'encan silencieux au salon de ce mois-ci.

Au cours de son congrès annuel tenu à Halifax durant l'été, l'Association royale de numismatique du Canada (ARNC) a décerné à notre revue Numibec la palme de la meilleure publication numismatique par un club au Canada. C'était la première fois que Numibec posait sa candidature à cet honneur. Félicitations aux rédacteurs, à la direction et à la responsable du graphisme qui, ensemble, assurent la qualité de notre publication.

Lors de notre salon de septembre, il y aura notre Assemblée générale annuelle le 16 à 15 h 30. Nous invitons tous les membres à venir assister à cette réunion dans le but de contribuer à la direction de notre association, pour recruter de nouvelles personnes pour combler les vides du CA et aider l'association à pouvoir bien servir tous nos membres. Les non-membres peuvent assister à l'assemblée, mais n'y ont pas droit de vote.

Les philatélistes noteront que Développement et Paix ne sera présente à notre salon de septembre que le samedi 16.

Prochainement, il y aura plusieurs salons à différents endroits : les 9 et 10 septembre le National Postage Stamp & Coin Show à Mississauga, Ontario, puis notre salon à Boucherville les 16 et 17 septembre, et enfin à Québec les 23 et 24 septembre où se tiendra le salon du club des grands collectionneurs du Québec.

Nous sommes toujours à la recherche de candidats pour le poste d'aide au webmestre. Par ailleurs, un rédacteur en numismatique serait grandement apprécié pour aider notre rédacteur principal à préparer nos revues ; nous devons aussi pourvoir au poste de secrétaire du Conseil d'administration et prendre des arrangements pour nos encans silencieux de timbres. Aussi nous sommes toujours à la recherche d'une personne pour animer la cantine lors de nos rencontres et salons.

Au plaisir de vous revoir à notre salon des 16 et 17 septembre.

Amicalement,
Pierre Leclerc president@anpb.net



PROCHAIN
SALON

3 - 4 - 5
NOVEMBRE

NOUVELLE RÉSIDENCE
(niveau c) **McGill**

3625 AVE. DU PARC,
MTL, H2X 3P8

2023

ACHETER ↗ ÉVALUER ↗ VENDRE

PLUS DE 50
MARCHANDS

VENEZ EN
GRAND NOMBRE

NOUVEAUTÉ
AUTOMNE 2023

RETOUR EN FORCE
DE LA **PHILATÉLIE**

NOUVELLE SECTION
DE **TIMBRES** (SALLE DES PINS)


**Stationnement payant à l'intérieur
de l'édifice Léo Pariseau**
- vous devez sortir à l'extérieur de l'édifice
et vous rendre à pied à la résidence McGill.


**Station de métro
Place-des-Arts**



Grand honneur décerné à la revue Numibec

Lors de son congrès annuel tenu à Halifax du 18 au 22 juillet dernier, l'Association royale de numismatique du Canada a octroyé à la revue *Numibec* la plaque décernée annuellement à la meilleure publication numismatique d'un club au Canada.

C'était la première fois que la revue posait sa candidature à un tel honneur. L'octroi de ce prix à notre revue est une reconnaissance officielle de la qualité des articles et du graphisme de notre revue. Tous les membres de notre association se réjouiront de cet honneur qui jaillit sur nous tous.

L'Association des numismates et des philatélistes de Boucherville félicite les rédacteurs, la direction de la revue, et la responsable du graphisme qui sont collectivement responsables de la qualité de notre revue.



Enchères de monnaie et de timbres canadiens et mondiaux



ECA tient régulièrement des ventes aux enchères de monnaie et de timbres, ainsi que de médailles, d'antiquités, d'œuvres d'art et de vin.

Contactez-nous pour vendre ou consigner ce que vous possédez, ou pour obtenir de plus amples renseignements

Nous sommes heureux de vous annoncer le lancement de notre nouvelle plateforme de vente aux enchères en ligne !

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant et découvrir nos catalogues complets.

<https://live.enchereschampagne.com/>

438-387-3100



Numismatique romaine

Dominic Tessier, dominictessier776@yahoo.com

Le nettoyage des monnaies anciennes

Il est facile aujourd'hui de se procurer sur différentes plateformes d'achat en ligne des pièces romaines, grecques ou byzantines qui ont au moins 1500 ans. Les pièces proviennent d'Europe, des Balkans, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord — des territoires qui faisaient autrefois partie de l'Empire romain. Avant les banques, il n'existait aucun endroit où conserver à l'abri et en sécurité l'argent que les familles gagnaient. Les gens ont donc enseveli leur argent. S'ils oubliaient où ils avaient enterré leur « trésor » ou mouraient sans dire à personne où il avait été enterré, il restait dans le sol. Les soldats enterraient souvent leur argent avant les batailles (mieux vaut que la saleté l'obtienne que l'ennemi). De plus, les civilisations anciennes ont produit des pièces de monnaie pendant plus de 1 000 ans. Les gens perdaient alors des pièces comme ils le font maintenant (même s'ils étaient probablement beaucoup plus prudents que nous). Aujourd'hui, ces anciennes pièces de monnaie sont retrouvées par des personnes munies de détecteurs de métaux. On estime qu'environ 0,25 % de toutes les pièces anciennes frappées ont survécu jusqu'à nos jours.

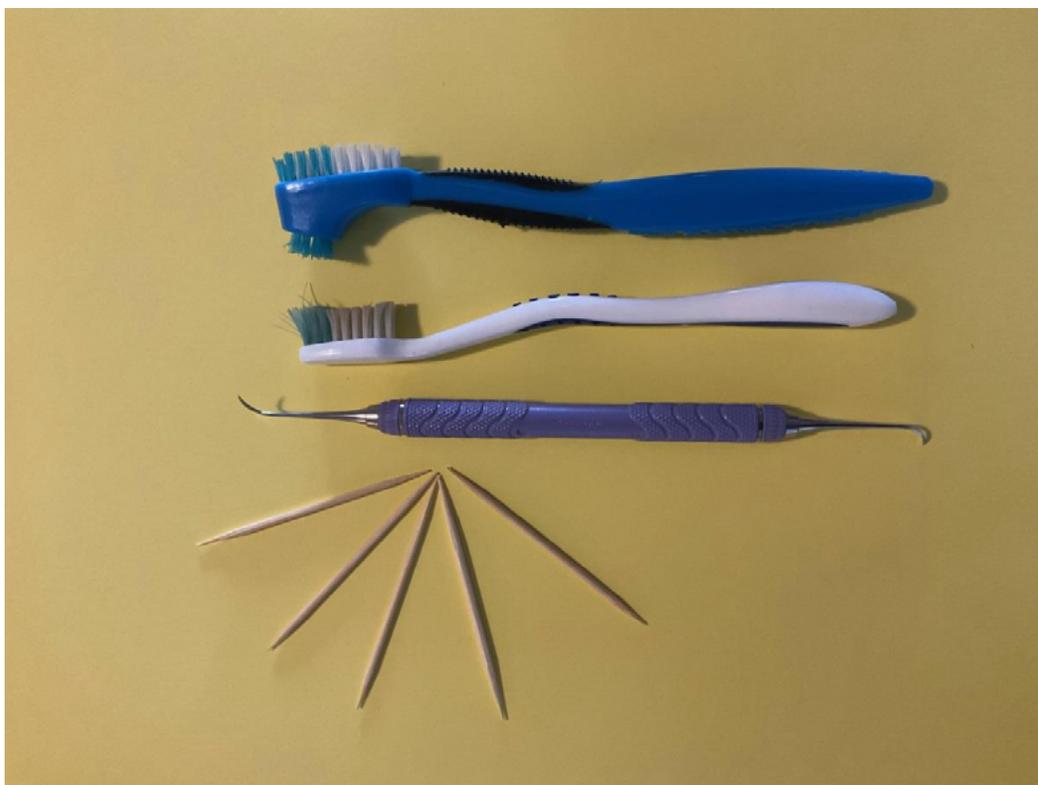


Il est possible d'acheter des monnaies en lot qu'on qualifie de non nettoyées (*uncleaned*). Il peut être passionnant d'avoir comme projet le nettoyage de ces pièces, et on peut même en faire un objectif familial avec nos enfants. Il est impossible que vos pièces de monnaie anciennes aient l'air neuves. N'essayez pas d'enlever la patine et d'atteindre le métal brillant nu. La patine, qui est un revêtement vert sur la plupart des pièces en bronze, mais qui peut être de plusieurs couleurs différentes, fait partie de son caractère. La patine est une couche d'oxydation qui se forme lorsque le métal composant la monnaie s'oxyde. De nombreux collectionneurs n'achèteront pas une pièce qui a été dépouillée de sa patine et une pièce avec une patine attrayante vaut généralement beaucoup plus qu'une pièce similaire sans patine. Vous voulez nettoyer la saleté. Malheureusement, la saleté est très souvent aussi dure que du ciment et très difficile à enlever ; c'est un phénomène normal compte tenu de la durée de l'enfouissement et aussi de l'effet des engrais et fertilisants modernes utilisés à notre époque dans les champs de culture.



Quelques pièces découvertes par un ami détectoriste en Croatie

Vos meilleurs alliés pour nettoyer les pièces de monnaie seront les cure-dents, les brosses à dents, le savon, l'eau et la patience. Lorsque vous recevez vos pièces, faites-les tremper dans de l'eau distillée (pas de l'eau du robinet ou de source) pendant quelques heures. Le TSP fonctionne mieux que le savon ordinaire. Le TSP est une poudre que vous pouvez acheter dans la plupart des magasins de peinture et de quincaillerie. Mélangez une cuillère à soupe de TSP avec trois cuillères à soupe d'eau tiède (augmentez les quantités au besoin pour faire tremper le nombre de pièces que vous avez). Mettre le mélange dans un récipient hermétique et bien agiter. Faire tremper les pièces dans une solution TSP pendant 5 à 10 minutes. Ensuite, rincez-les, séchez-les et voyez à quoi ils ressemblent. S'ils ont l'air bien, arrêtez-vous. Souvent, ils ont besoin de beaucoup plus de travail. N'abandonnez pas tout de suite les pièces encrassées qui semblent être des cas désespérés (*slugs*). Il y a souvent beaucoup plus de détails que prévu sous la saleté ! Donc, vous ne voulez pas enlever la patine, mais vous voulez enlever toute la saleté. Malheureusement, en tant que débutant, il peut parfois être difficile de voir la différence entre les deux. Un trempage sur une longue période dans de l'eau distillée, en la changeant l'eau plusieurs fois par semaine, associé à un récurage quotidien vont probablement permettre de ramollir et de détacher les résidus les plus coriaces de la surface de vos monnaies.



Quelques outils de base pour le nettoyage de vos pièces anciennes

En règle générale, le bronze doit être nettoyé mécaniquement, c'est-à-dire avec des brosses et des cure-dents ou des outils en bambou. Certaines pièces de monnaie romaines en bronze ont une fine plaque d'argent (*billon*). Ces pièces sont des pièces « argentées ». Les pièces argentées sont nettoyées comme du bronze, mais doivent être traitées délicatement pour préserver l'argenture. Utilisez une petite brosse à dentier ou une brosse à dents régulière (vous pouvez couper ou raccourcir les soies pour augmenter le niveau de friction) et brossez-les doucement. Les cure-dents, les éclats de bois dur, les brochettes de bambou, les fourchettes en plastique et les cotons-tiges sont utiles pour enlever la saleté des coins du dessin et de la légende. Les cure-dents et les scalpels fonctionneront bien, mais seulement avec de la pratique, car vous devez être très doux et faire attention de ne pas rayer la pièce. Les professionnels utilisent généralement un scalpel, mais ils travaillent sous un microscope binoculaire. Allez-y délicatement ; travailler avec trop d'ardeur pour nettoyer les pièces signifie que vous risquez de les endommager. Si les pièces ne se nettoient pas assez aisément, arrêtez-vous et passez à l'étape suivante. Pour les pièces qui se nettoient facilement et qui sont belles, rincez-les et séchez-les ; elles sont prêtes à être entreposées. La plupart des pièces ne seront pas à votre goût avec seulement cette première étape.





Une pièce de Julia Soaemias avant/après un nettoyage

Vous pouvez aussi faire tremper vos pièces dans de l'huile d'olive (elle est légèrement acide), du WD40 ou dans du jus de citron (pendant seulement quelques minutes). Beaucoup de gens sont impatients et ne les font pas tremper assez longtemps. Combien de temps ? Pendant des semaines et des mois est la technique qui donne les meilleurs résultats. L'eau distillée agit plus rapidement, mais seulement si le liquide est changé fréquemment (le changement quotidien fonctionne très bien). Après le trempage, recommencez avec du savon (ou TSP) et de l'eau et nettoyez avec une brosse à dents et des outils comme décrits ci-dessus. S'il ne semble plus y avoir de résidus, arrêtez-vous. Si elles sont encore encrassées, faites-les tremper à nouveau dans de l'huile d'olive, du WD40 ou de l'eau distillée et recommencez. Voici maintenant une petite suggestion : pourquoi ne pas photographier vos pièces aux différentes étapes de leur nettoyage ? Vous pourrez ainsi déterminer et juger quels progrès vous avez accomplis dans votre projet de restauration. Certains autres produits ou



Un joli revers VENVS CAELASTIS après des mois de trempage.

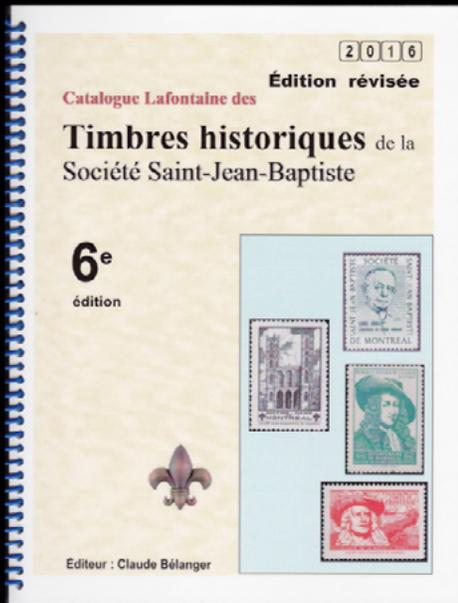
techniques ont aussi été utilisés par des collectionneurs, comme l'acétone, la soude caustique ou les bains d'électrolyse, mais ne les ayant pas moi-même expérimentés, je vais m'abstenir de commenter sur leur efficacité.

Les pièces d'argent (deniers) n'ont pas de patine, mais elles peuvent devenir noircies. L'oxydation est une fine couche généralement grise ou noire, mais parfois avec des couleurs irisées (teinte arc-en-ciel). Tout comme une patine plaisante peut augmenter la valeur des pièces en bronze, une teinte attrayante peut augmenter la valeur des pièces en argent. Peu de gens aiment l'oxydation noire inégale ou ternie, mais la retirer peut détériorer l'apparence de la pièce. Les monnaies en argent peuvent être nettoyées avec du savon (ou TSP) et de l'eau, et du vinaigre, du jus de citron, du jus de citron vert, du Windex. Pour un premier trempage, ne laissez pas vos pièces tremper dans du vinaigre, du jus de citron, du Windex, ou tout autre mélange sans surveillance. Essayez d'abord une immersion rapide. Utilisez un coton-tige, une brosse à dents et une serviette pour récurer les pièces. Si elles ne sont toujours pas désincrustées, faites-les tremper à nouveau, plus longtemps cette fois. Lorsque vous constatez une amélioration, nettoyez-les soigneusement avec de l'eau et du savon pour vous assurer que tout le vinaigre ou le jus de citron est éliminé. Pour plus de sécurité, après un nettoyage au vinaigre ou au jus de citron, il est préférable de faire baigner la pièce dans de l'eau distillée additionnée d'un peu de bicarbonate de soude pendant une semaine pour éliminer toute trace d'acide. (N'utilisez jamais de vinaigre ou de jus de citron pour nettoyer les pièces en bronze.) Les pièces en argent peuvent également être nettoyées en les plaçant dans une boîte en aluminium remplie d'un mélange de bicarbonate de soude et d'eau.

Évidemment, votre expertise en la matière viendra avec l'expérience. Attendez-vous à ruiner certaines de vos pièces « cobayes », tous les collectionneurs débutants ont fait l'erreur d'aller trop loin dans le nettoyage de leurs monnaies. Sur certains spécimens, l'usure est telle qu'il ne sera pas possible de faire réapparaître des détails usés et disparus depuis des siècles. Sur d'autres, la dureté des résidus sera si grande qu'il sera très difficile de les éliminer sans gâcher complètement la surface et la patine ; il faudra donc apprendre à s'arrêter et s'avouer vaincu... mais une chose est certaine, la satisfaction de voir apparaître des détails de l'iconographie d'une pièce, ou de pouvoir déchiffrer une légende auparavant illisible, vaut certainement tous les efforts et déception rencontrés durant votre apprentissage.



Les timbres historiques de la Société Saint-Jean-Baptiste (1924-1997)



Une collection variée qui promet des heures de plaisir et qu'on peut compléter...

Une introduction à l'histoire du Canada français

Plusieurs outils disponibles : catalogue 2016, albums et pages spéciales



Timbres offerts aux rencontres et salons de l'ANPB

Plusieurs études faites dans le *Bulletin de liaison* et *Philabec* et qu'on peut consulter sur anpb.net

Contactez Claude Bélanger • VPphilatelie@anpb.net



L'art de jeter de la poudre aux yeux : Le timbre et les billets du camp de Theresienstadt

À partir du moment où ils atteignirent le pouvoir en Allemagne en 1933, les nazis eurent entre leurs mains toute l'étendue du pouvoir d'un état totalitaire pour atteindre leurs objectifs. L'un de leurs principaux objectifs, sinon le plus important, était de régler ce qu'ils considéraient comme « le problème juif ». On sait jusqu'où leur folie maniaque ira éventuellement pour solutionner ce faux problème : le meurtre systématique de six millions de Juifs européens.

L'Allemagne nazie et les Juifs : propagande et ruse

Malgré la puissance des moyens étatiques sous leur contrôle, les nazis durent utiliser la propagande et la ruse pour arriver à leurs fins, car telle était l'énormité de leur dessein qu'il n'était pas certain qu'ils puissent atteindre leur objectif d'éliminer les Juifs de l'Allemagne, sinon de l'Europe, sans l'utilisation de mensonges et de fourberie.

La population allemande fut donc soumise à un barrage incessant de propagande anti-juive pendant des années. On chercha ouvertement à démoniser les Juifs, à leur donner des stéréotypes révoltants, on les accusa de tous les maux qui avaient affligé l'Allemagne dans le passé, et de l'humiliation que les Alliés avaient infligée aux Allemands à la fin de la Première Guerre mondiale : perte des colonies, amputation de vastes territoires allemands, occupation de portions de l'Allemagne, étranglement économique causé par les énormes réparations imposées par le traité de Versailles, etc. Sur un fond d'antisémitisme traditionnel, il ne fut pas trop difficile aux nazis d'implanter dans l'esprit de bien des Allemands l'antipathie, sinon la haine, envers les Juifs.

Mais, outre la propagande, les nazis durent aussi utiliser la ruse pour réussir à atteindre leur programme envers les Juifs ; car il leur faudra faire fonctionner pendant des années des camps de la mort, sans éveiller trop de soupçons en Allemagne, ou à l'étranger. Le but à atteindre était tellement monstrueux qu'il faudra utiliser la duperie pour tromper une population allemande même bien conditionnée par l'antisémitisme traditionnel, et la propagande anti-juive. Ils durent donc se montrer rusés pour atteindre leur objectif. C'est ce que démontre l'histoire du camp de Theresienstadt.

Ce camp fut établi en novembre 1941, après le démantèlement de l'ancienne Tchécoslovaquie. Ce pays avait été créé lors de l'abolition de l'ancien Empire austro-hongrois à la fin de la Première Guerre mondiale. Son territoire était



*Timbre allemand de la Bohême-Moravie émis lors du 54^e anniversaire de naissance d'Hitler. Sur le balcon de la place centrale de la ville de Prague, Hitler admire sa capture.
Sc. B18*

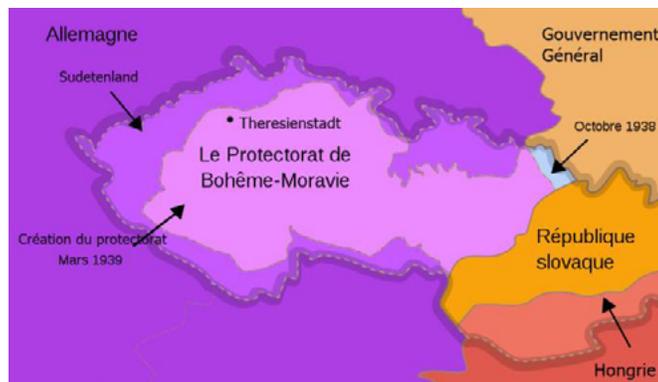
composé de Tchèques et de Slovaques, mais aussi de substantielles minorités, hongroise et allemande. Cette dernière habitait une région nommée le *Sudetenland*. Cette région fut annexée à l'Allemagne nazie à la suite de l'Accord de Munich en 1938. Ce fut le début du démantèlement complet de la Tchécoslovaquie, lequel résulta dans la création de la République de Slovaquie, état vassal de l'Allemagne nazie, et du Protectorat de Bohême et Moravie en mars 1939. Ces événements avaient donc eu lieu avant le début de la Deuxième Guerre mondiale.

Les premières années de la guerre furent principalement occupées par des activités militaires, et aboutirent en d'immenses succès pour les troupes allemandes. Mais, l'accroissement gigantesque des territoires sous contrôle allemand augmenta

considérablement la population juive sous domination allemande. Aux tueries désorganisées de Juifs succéda la création de camps de concentration — transformés rapidement en camps de la mort. Les Juifs étaient d'abord concentrés dans des ghettos, puis envoyés dans ces camps. La plupart de ces camps étaient à l'Est. On avait peu ou pas de nouvelles de ce qui s'y passait, mais la rumeur circulait qu'il ne s'y passait rien de bon. C'est ici qu'on en revient au camp de Theresienstadt.

Création du camp de Theresienstadt

Ce camp fut créé dans le Protectorat de Bohême et Moravie en novembre 1941. Le camp était situé à environ 70 kilomètres au nord de Prague sur le site d'une ancienne forteresse dont plusieurs baraques étaient encore en existence, même si elles étaient très délabrées au moment de la création du camp. Ce camp était donc situé très près de territoires traditionnellement allemands.



*Carte des territoires entourant le Protectorat de Bohême-Moravie et du camp de Theresienstadt.
Carte modifiée à partir de celle de Wikipédia*

On y concentra d'abord les Juifs de la région du Sudetenland et du Protectorat. Puis s'ajoutèrent — à mesure que les règlements d'expulsions étaient prononcés — des Juifs du Luxembourg, des Pays-Bas et du Danemark. On y envoya aussi progressivement des Juifs de l'Allemagne. Ceux-ci étaient souvent des Juifs très connus dans leur lieu de provenance, et où des questions embarrassantes auraient pu être posées s'ils étaient disparus dans des camps des territoires de l'Est. D'autres, parmi ces Juifs provenant de l'Allemagne, avaient servi dans l'armée allemande durant la Première Guerre mondiale, et avaient même été décorés pour leur bravoure et leur service à l'État allemand. Certains venaient de familles à mariage mixte où ils auraient pu compter sur l'appui et le questionnement de leur parenté chrétienne, certains d'entre eux ayant suivi leur conjoint(e) vers le camp. On voit facilement qu'il était nécessaire d'agir avec précaution dans ces cas, pour les nazis d'être rusés.

C'est ainsi que parallèlement au développement de la *solution finale* de la question juive par la mise à mort systématique des Juifs, on en vint à créer un camp modèle dont le but était de jeter à tous de la poudre aux yeux. Car, à mesure que les mises à mort dans les camps augmentaient, les rumeurs qu'on y commettait des crimes atroces se répandaient aussi. J'ai discuté dans le [numéro de mars 2021 de Philabec](#) des efforts du gouvernement polonais en exil pour convaincre les Alliés, dans un rapport fracassant de décembre 1942, que les nazis tuaient systématiquement les Juifs dans les camps de concentration. Certains, à la Croix-Rouge internationale et même au Vatican, s'en émurent et réclamèrent de pouvoir visiter les camps. La Croix-Rouge craignait aussi, avec raison, que ses paniers d'aide aux internés ne se rendaient pas à destination.

L'élément déclencheur fut la requête du roi du Danemark en faveur de la Croix-Rouge danoise pour qu'elle puisse visiter les ressortissants danois internés au camp de Theresienstadt. En effet, au cours de 1943, les nazis avaient resserré leur contrôle du Danemark, et un projet de déportation des Juifs danois vers les camps de concentration fut élaboré. L'information étant parvenue aux oreilles de la résistance danoise, et avec l'appui du roi et de la population en général, le passage clandestin de la grande majorité des Juifs danois vers la Suède (pays neutre) fut organisé avec succès. C'est encore aujourd'hui, au Danemark, un élément de fierté nationale que leurs prédécesseurs se sont conduits avec courage et honneur envers leurs concitoyens juifs durant la Deuxième Guerre mondiale.

Mais, malgré les héroïques efforts des Danois pour sauver l'entière communauté juive de leur pays, environ 500 Juifs danois furent arrêtés par les nazis et envoyés vers le camp de Theresienstadt. Leur sort continua d'inquiéter les autorités danoises, d'où l'intervention du roi Christian X en leur faveur.

Donc, à partir de 1942, les pressions internationales — en particulier le désir des nazis de ne pas perdre l'appui commercial de pays neutres, telles la Suède et la

Suisse —, les requêtes de la Croix-Rouge internationale, la nature exceptionnelle des juifs incarcérés à Theresienstadt, et la requête des Danois, tout se conjugue pour amener les nazis à accepter la visite du camp de Theresienstadt par un comité international.

La conjonction de ces divers facteurs explique aussi la décision des nazis de faire de Theresienstadt un camp modèle, ou d'essayer de faire croire qu'il en était ainsi, et de démontrer que ce camp ressemblait en tous points aux autres camps nazis, donc de nier que des malversations étaient commises envers les Juifs. En 1943, la décision fut prise par les nazis de faire de Theresienstadt un camp modèle et d'essayer de berner les autorités qui seraient autorisées à le visiter.

Soyons bien clairs ! Bien qu'on puisse considérer la population des internés de ce camp comme jouissant déjà d'un statut spécial, ce n'est qu'en la comparant à l'effroyable situation des internés des camps de la mort qu'on peut considérer les Juifs de Theresienstadt comme ayant été privilégiés. Néanmoins, à Theresienstadt, les Juifs internés étaient soumis à de longues heures de travail forcé, étaient systématiquement sous-alimentés, logés dans des conditions abominables, battus pour des riens, étaient victimes de chantage, menacés d'expulsion vers les camps de la mort pour une peccadille, n'avaient d'autres soins de santé que ceux qu'ils se donnaient eux-mêmes, et vivaient entassés les uns sur les autres, tant le camp croulait sous une surpopulation.

La décision des autorités nazies d'ouvrir ce camp à une visite d'une délégation internationale amena nécessairement des améliorations au quotidien des internés. Il n'était pas question de montrer à cette délégation le vrai visage du camp, encore moins de leur laisser une impression négative sur ce qui pourrait se passer ailleurs dans les autres camps. Il fallait donc en mettre plein la vue, jeter de la poudre aux yeux aux membres de cette délégation !



Dessin de Bedrich Fritta — artiste interné à Theresienstadt — illustrant l'encombrement des baraques dans le camp.

Source : Wikipedia

Le premier changement important fut de désengorger le camp, ce qui eut immédiatement des conséquences graves pour 5 000 des internés qui furent dirigés vers les camps de la mort. Puis, on se mit à embellir le camp. Ce travail fut fait entièrement par les détenus. On créa une bibliothèque qui contiendra des milliers de volumes en hébreu, en yiddish et en allemand. On créa des classes pour les enfants, donnant ainsi un semblant de normalité à leur vie. Des instituts donnant des cours et des conférences furent établis,

de même qu'un centre communautaire. Une salle fut aménagée pour des performances d'opéra ou des pièces de théâtre. On planta des arbres et des petites fleurs tout autour du camp. Rien ne fut ménagé pour donner une bonne impression du camp et du traitement des Juifs dans l'Allemagne nazie. En visitant le camp, on aurait l'impression que les Juifs vivaient dans un camp de vacances, et qu'ils étaient libres d'organiser leur vie !

Par la même occasion, les autorités nazies décidèrent aussi de préparer un film sur la vie quotidienne au camp de Theresienstadt. Celui-ci servirait pour fin de propagande.

Timbres et billets de banque dans le camp de Theresienstadt

Ceux qui comprennent jusqu'à quel point timbres et monnaies sont de pratique courante dans notre vie collective, et reflètent la société d'où ils proviennent, ne seront pas surpris que les nazis aient décidé d'utiliser ces deux moyens pour atteindre leur but de donner du camp une image normale, sinon idyllique.

Il est probable qu'avant 1943 les paquets envoyés vers le camp étaient tous interceptés et confisqués par les autorités allemandes. Mais, comme plusieurs de ces paquets provenaient de la Croix-Rouge, qui s'enquerrait régulièrement du sort de ses envois, il devint nécessaire de créer un système de livraison de paquets vers les camps, en même temps que de contrôle de ce qu'ils contenaient.

Le système créé était complexe. Si un résident désirait recevoir un paquet, il devait remplir un bon de demande. Les résidents n'avaient droit qu'à un seul bon par deux mois. Ce bon était expédié au Conseil juif de Prague, qui l'envoyait à l'expéditeur du paquet. C'est sur ce bon qu'on devait mettre le timbre, lequel avait été émis pour l'occasion.



Exemple d'un bon rempli pour l'expédition d'un paquet vers le camp de Theresienstadt. Il contient le timbre créé à cet effet. Tout donne l'impression que ce sont les autorités juives qui contrôlent le système.

Le timbre est en réalité une vignette puisqu'il ne contient pas de valeur



spécifique. Il n'a qu'une seule inscription, celle du nom du camp de Theresienstadt. C'est le dessin du timbre qui attire notre attention. Il présente une image verte du camp, avec de beaux arbres nobles à l'avant-plan, des montagnes à l'arrière-plan, et beaucoup de

verdure entre les deux. L'endroit nous semble aussi paisible que réconfortant. Qui ne voudrait pas vivre dans un tel environnement ?

Ces vignettes étaient normalement perforées, et provenaient de feuilles contenant 25 timbres. Ces feuilles sont rares, bien qu'un certain nombre de feuilles perforées et imperforées furent saisies lorsque l'Armée rouge pénétra à Prague à la fin de la guerre. C'est la source principale des vignettes du camp.



*Feuillet imperforé du camp de Theresienstadt
(Collection personnelle)*

En 1944, lors de la visite du camp par le Comité international, les membres du comité se verraient offrir par les autorités allemandes des feuillets numérotés, perforés et imperforés, de la vignette, spécialement créés pour l'occasion. Ces blocs sont évidemment très rares, bien qu'encore une fois certains furent découverts par les Russes au moment de la libération du camp. Les timbres de ces feuillets sont en tous points identiques à ceux provenant des feuilles puisqu'ils ont été faits à partir des feuilles ordinaires.



L'histoire des billets du camp de Theresienstadt est encore plus intéressante. D'entrée de jeu, notons que l'existence de billets de banque destinés aux Juifs sous l'occupation allemande n'est pas unique à Theresienstadt. Dans certains cas, lorsque les Allemands ont décidé de concentrer les Juifs dans de grands ghettos, des billets de banque furent créés pour l'occasion. Mais, on notera que ces billets furent créés pour des ghettos, et non pour des camps de concentration, et encore moins pour des camps de la mort. C'est ce qui distingue le cas de Theresienstadt, et ce qui fait dire à certains commentateurs que Theresienstadt était plutôt un ghetto qu'un camp de concentration. Je rejette cette interprétation. À l'époque de la guerre, tous — Allemands ou Alliés, ainsi que la Croix-Rouge — considéraient Theresienstadt comme un camp de concentration. Il est évident que des billets furent émis — suivant ainsi l'exemple des ghettos — non parce que Theresienstadt était un ghetto, mais pour donner l'illusion d'une vie économique normale à l'intérieur du camp. C'était donc une arme supplémentaire dans l'arsenal des duperies nazies. En d'autres mots, les billets furent créés pour jeter de la poudre aux yeux, pour tromper les observateurs, car, par ailleurs, ils ne servaient pas à grand' chose à l'intérieur du camp.

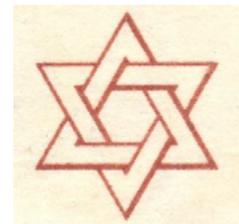


Photo de Heydrich
Reichprotektor de Bohême-
Moravie

Source : Wikipédia

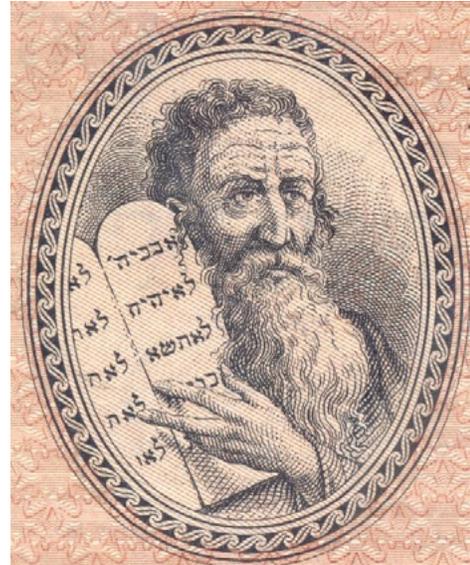
Je n'ai pu trouver la date exacte de la décision allemande de créer des billets pour Theresienstadt. Certains soulignent que la décision aurait été prise à l'automne de 1942. Or, un élément important nous indique que cette décision a dû être prise avant juin 1942. On sait aujourd'hui que le « protecteur » de Bohême-Moravie — le sanguinaire Reinhard Heydrich — approuva le dessin des billets. Or, Heydrich fut victime d'un attentat et mourut le 4 juin 1942. Cela donna lieu à un déchaînement nazi contre les Tchèques, et le massacre des habitants de deux villages du pays en représailles (voir mon article [dans le numéro de septembre 2013](#)).

C'est à l'un des détenus, Petr Kien, que l'on confia la tâche de dessiner les billets du camp. Il est probable que l'artiste reçut des instructions très précises sur ce qu'il devait mettre sur les billets. On le voit clairement par certains éléments du dessin. Pour les nazis, le symbole distinctif des Juifs était sans nul doute l'étoile de David. Les nazis utilisaient ce symbole partout pour désigner les Juifs, pour bien les identifier. On mettait ce symbole sur leur brassard, sur leur carte d'identité, sur les portes de l'entrée des ghettos, ou des commerces juifs, etc. On ne sera donc pas surpris de retrouver ce symbole sur les deux côtés des billets de Theresienstadt.



L'autre élément très distinctif que l'on trouve sur tous les billets de Theresienstadt est le macaron qui contient le dessin de Moïse tenant dans ses bras les tables des dix commandements. C'est aussi là une imagerie que l'on trouvait fréquemment dans la littérature antisémite de l'époque. À la suite de la représentation du Moïse par Michel-Ange lequel portait, semble-t-il, sur sa tête deux cornes, les antisémites utilisèrent fréquemment le buste de Moïse pour se moquer des Juifs, et présenter Moïse avec la forme du diable.

Examinons attentivement le macaron de Moïse que l'on trouve sur tous les billets émis pour Theresienstadt. Soulignons d'abord que Heydrich aurait rejeté le premier dessin de Moïse fait par l'artiste Kien. Selon la documentation qui nous reste sur cette décision, Heydrich aurait trouvé que le Moïse fait par Kien avait un air beaucoup trop aryen, donc supérieur et allemand. Il aurait insisté pour qu'on lui donne une allure juive qu'on ne peut considérer que caricaturale. On le voit d'abord par le nez long et crochu que l'artiste a donné à Moïse. Les nazis jugeaient cette forme de nez comme étant typique des Juifs, et de la fourberie à laquelle on cherchait à les associer.



À l'époque, les représentations du diable le montraient avec ce type de nez. Le front de son personnage était aussi long et ridé, ce qui est normal pour un vieillard, mais était aussi une caractéristique des représentations du diable à l'époque. Examinez aussi attentivement la main du personnage. Alors que la main est de petite dimension, les doigts sont anormalement longs et portent des ongles qui sont longs. Il s'agit d'une autre représentation diabolique. Les doigts du diable sont longs et se terminent par des griffes.

J'attire aussi votre attention sur les tables que Moïse tient dans ses bras. On n'y voit que 9 des dix commandements. On pourrait penser que c'est par manque d'espace. Mais en réalité, ce n'est pas le cas. Les commandements apparaissant sur les tables de Moïse du billet de Theresienstadt ont été réordonnés, et le cinquième commandement (« tu ne tueras pas ») est disparu. On comprend pourquoi Heydrich aurait voulu faire disparaître ce commandement...

Les billets de Theresienstadt furent émis en 7 dénominations : 1, 2, 5 10, 20, 50, et 100. Bien qu'ils soient l'équivalent de couronnes tchèques comme on le verra, ils n'ont pas de descriptions de monnaie. Normalement, un billet de banque nous indique en quelle monnaie il est émis : dollar, franc, euro, peso, etc. Cette description de la monnaie est ici absente de nos billets, ce qui a fait dire à des

commentateurs que l'absence du type de monnaie démontre que ces billets ne servaient à rien, sinon qu'à jeter de la poudre aux yeux ! Cela est fort possible. Néanmoins, le piètre état des billets des petites dénominations suggère qu'ils ont peut-être été utilisés à l'intérieur du camp pour de menus articles.

Avers des billets de Theresienstadt



Ces billets étaient supposément émis par la Banque du Gouvernement autonome juif de Prague. Il est inutile de chercher où se trouvait cette banque. Elle n'existait pas ni un gouvernement autonome juif !

Outre le désir de duper les inspecteurs qui visiteraient le camp, la création des billets eut aussi d'autres buts :

- Tous les détenus du camp furent forcés de convertir les sommes qu'ils pouvaient avoir en monnaie du camp. Les nazis mettaient donc la main sur les biens des Juifs, et ne leur donnent en retour que des billets qui n'ont aucune valeur externe ;
- Il sera impossible aux détenus de soudoyer les gardes du camp, n'ayant aucune valeur monétaire qui pourrait leur servir dans les circonstances.
- Couper les détenus du monde externe.

Le détail des billets

Tous les billets sont identiques, sauf pour leur couleur, leur numérotation et leur dimension. J'illustre le détail de deux des dénominations, celles du 5 et du 100.



Inscriptions sur l'avers :

Outre les numéros de série, le montant est indiqué sous forme de numéros ou de lettres. Cela est commun sur des billets de banque. Mais, on notera dans le lettrage l'utilisation du mot *Quittung* qui signifie *reçu* en langue allemande. Ce

qui est inscrit est donc *Reçu pour 5 (ou 100 selon le billet) couronnes*. Les billets sont donc distribués comme étant des reçus pour des sommes que les détenus auraient cédées aux autorités. La couronne était l'unité monétaire de la Bohême-Moravie. On a dépossédé les Juifs du camp, mais on leur a donné un reçu !

En bas, à gauche, le billet est daté de *Theresienstadt, le 1^{er} janvier 1943*, et à la droite inférieure on trouve la signature de *Jacob Edelstein* sous l'inscription du *Conseil des Anciens des Juifs de Theresienstadt*. Edelstein présidait le Conseil des Anciens du camp à cette époque. Il est évident que cette signature n'a pour but que de tromper les observateurs puisque le conseil n'est nullement responsable de l'émission de ces billets. De plus, le billet n'a pas été imprimé à Theresienstadt, mais à Prague.

Inscriptions sur le revers

Outre le macaron et l'étoile de David dont nous avons discutés précédemment, on trouve à nouveau deux inscriptions numériques de la valeur du billet et une répétition qu'il s'agit d'un reçu pour la valeur inscrite en forme de lettres. Dans la partie inférieure, sous la valeur numérique, il y a une longue inscription en langue allemande qui se traduit comme suit : *Quiconque falsifie ou imite ce reçu ou mets en circulation des reçus contrefaits sera sévèrement puni.*

Caractéristiques des billets du camp de Theresienstadt

Dénomination	Couleur	Bande de couleur	Dimension
Un	Olive	Non	10,1 cm X 5,1 cm
Deux	Violet rose	Non	11 cm X 5,5 cm
Cinq	Brun	Orange	11,8 cm X 6 cm
Dix	Bleu/gris	Bleu	12,6 cm X 6,3 cm
Vingt	Vert	Vert jaune	13,4 cm X 6,7 cm
Cinquante	Bleu	Grise	14 cm X 7,2 cm
Cent	Brun jaune	Brun rose	14,9 cm X 7,6 cm

Par ailleurs, on notera que les billets ont tous une dimension reliée à leur valeur : plus la valeur du billet est élevée, plus le billet est gros. Cinq des billets ont aussi une bande de couleur dont l'épaisseur varie quelque peu ; cette bande se trouve sur l'avant du billet, sauf dans le cas du billet de 100 où elle se trouve sur le revers. On peut voir ces bandes sur les billets qui sont illustrés sur la page précédente. Je n'ai rien trouvé dans les études sur le camp de Theresienstadt qui explique la présence de ces bandes. S'agirait-il d'une mesure de sécurité ?

La visite du camp

Quand les nazis eurent considéré que leur programme d'embellissement du camp était suffisamment complété, que le camp avait été désengorgé par le transfert du 16 au 18 mai 1944 de 7 500 détenus vers Auschwitz, et donc qu'ils pourraient raisonnablement penser être en mesure de tromper les enquêteurs, ils autorisèrent la visite du camp par un comité choisi spécifiquement pour l'occasion. Cette visite eut lieu le 23 juin 1944.

Le comité était principalement constitué de trois enquêteurs : E. Juel Henningsen, médecin-chef du Ministère de la Santé du Danemark, et membre de la Croix-Rouge, Frank Hvass, haut fonctionnaire au Ministère danois des Affaires étrangères, aussi associé à la Croix-Rouge, et Maurice Rossel, du Comité international de la Croix-Rouge, dont le siège social était en Suisse. Deux des membres du comité viennent donc d'un pays occupé par les nazis. Pour sa part, Rossel n'avait que 26 ans.

La visite fut faite sous étroite surveillance, et selon un programme préétabli. Elle dura huit heures, incluant la période des repas. Le comité était toujours accompagné d'officiers SS. On ne permit pas aux membres de parler avec les détenus, sauf dans le cas des détenus danois qui purent rencontrer les deux commissaires de leur pays, mais toujours accompagnés par des officiers allemands, et quelques détenus sélectionnés par les Allemands. En théorie, c'est Paul Eppstein, membre du Conseil des Anciens du camp, qui est leur hôte. Eppstein arborait une importante ecchymose sous un œil, signe qu'il avait probablement été battu avant la visite du comité.

À la délégation on montrera une pharmacie, une banque, un bureau de poste, des commerces, une caserne de pompiers, même un spa et autres institutions inexistantes quelques semaines auparavant et qui disparaîtront rapidement après la visite. Apparemment, le spa n'avait pas d'eau ; on n'avait pas eu le temps de le connecter au réseau d'aqueduc du camp ! Durant la visite, on leur montra un procès en cours, les Juifs jugeant un détenu ayant commis un larcin. Les délégués virent aussi une partie de soccer, suivie par plusieurs spectateurs, dans le centre du camp. Ils assistèrent aussi à un spectacle d'opéra, mettant en vedettes des enfants, tous bien costumés. Eppstein leur soumit aussi des statistiques sur le camp, lesquelles avaient toutes été préparées par les Allemands, et qui étaient toutes aussi mensongères les unes que les autres. On voit que rien n'avait été négligé pour donner du camp une bonne impression. On se souviendra qu'on distribua aussi des feuillets numérotés des timbres du camp aux membres du comité.

Chaque inspecteur présenta un rapport. Les deux inspecteurs danois montrèrent beaucoup de sympathie pour les détenus et leurs constatations furent modestes. Ils ne pouvaient sûrement se rendre plus loin. C'est plutôt envers Rossel — le Suisse — que les commentateurs se montreront plus tard très critique. Dans son rapport, ce dernier présenta le camp de façon très favorable, le comparant à une petite ville sous administration juive et bénéficiant d'avantages — même dans l'alimentation — que ne partageaient pas les habitants tchèques du protectorat de Bohême-Moravie ! Il assura la communauté internationale que personne n'était déporté du camp.

Les autorités nazies ont dû être très fières du résultat. On en profita même pour prendre plusieurs photos — la plupart perdues malheureusement — et faire des bouts de films. Cela donna aux autorités l'idée de préparer un grand film de propagande. En prévision de ce film, 18 000 détenus furent déportés vers les camps de la mort à l'automne de 1944. Ce film fut complété en mars 1945. Il ne fut jamais montré publiquement. Seules 25 des 90 minutes du film original existent aujourd'hui. On peut en [voir un extrait sur le site](#) du Mémorial de l'Holocauste des États-Unis.

Le camp de Theresienstadt fut libéré par l'Armée rouge le 9 mai 1945. Les statistiques véritables qui ont été compilées montrent que plus de 150 000 Juifs passèrent par le camp. De ce nombre, 88 000 furent déportés vers les camps de la mort. Un groupe de 33 000 autres détenus moururent au camp de Theresienstadt, preuve que les conditions du camp n'étaient pas idéales. Le nombre des survivants aurait donc été entre 27 à 29 000, dont la grande majorité des Danois. Ces statistiques démontrent clairement le grand mensonge de la propagande nazie.

Conclusion

Dans leur ignoble entreprise d'élimination des Juifs de l'Europe, les nazis ont dû recourir à la propagande, au mensonge et à la duperie pour atteindre leur objectif. La ruse fut particulièrement importante dans la réalisation de leur dessein. Car, telle était l'énormité de leurs crimes envers les Juifs, que même la



*Autoportrait de Petr Kien, le dessinateur des billets du camp. Celui-ci fut déporté avec le reste de sa famille vers Auschwitz en octobre 1944, où il trouva la mort.
(Source : Wikipedia)*

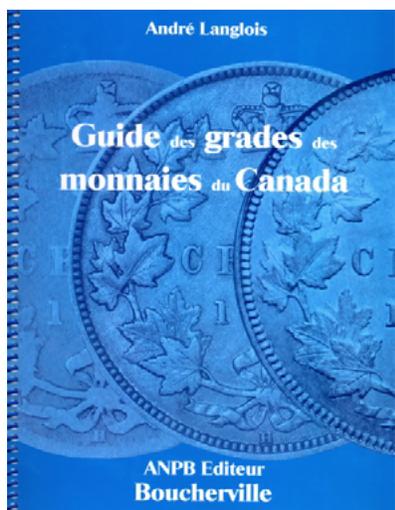
population allemande aurait pu s'y opposer. De plus, à mesure que les camps de la mort se développaient, des rumeurs commencèrent à circuler à l'étranger, chez les pays neutres, et même dans des territoires occupés, tel le Danemark. Les nazis ont donc tenté de cacher leurs crimes. Face aux pressions internationales, ils décidèrent de transformer le camp de Theresienstadt en camp modèle, ou tout au moins d'en donner l'impression, et d'accepter la visite d'un comité international. En prévision de cette visite, des déportations vers les camps de la mort eurent lieu, et un vaste programme d'embellissement du camp fut mis en œuvre. Rien ne fut négligé pour jeter de la poudre aux yeux du comité visiteur. Comme timbres et monnaie font partie d'une société normale, on ira jusqu'à créer un timbre pour prouver que les paquets de la Croix-Rouge se rendaient bien jusqu'au camp, et des billets qui démontraient qu'une vie économique intense existait à Theresienstadt. On créa de toute pièce le bureau de poste, la banque et les commerces qui démontraient que tout cela était vrai. Les rapports des inspecteurs — particulièrement celui de Maurice Rossel — ont dû reconforter les nazis. On sait aujourd'hui que la réalité était toute autre. Mais, pour les nazis, c'était mission accomplie...



Dessin du caricaturiste Bedrich Fitta se moquant du programme d'embellissement du camp de Theresienstadt par les nazis. L'effet trompe-l'œil est très bien illustré. L'artiste mourut au camp d'Auschwitz en 1944 à la suite de sa déportation. (Source Wikipedia)

Note de l'auteur : Bien que l'encyclopédie Wikipédia ait consacré plusieurs pages à Theresienstadt, et fourni plusieurs images que j'ai utilisées, elle insiste pour décrire Theresienstadt comme ayant été un ghetto plutôt qu'un camp. C'est une interprétation que je rejette pour les raisons qui ont été données dans mon article.

Le Guide des grades des monnaies du Canada d'André Langlois



L'événement numismatique le plus important de l'année 2015 au Québec a sans contredit été la publication du livre d'André Langlois intitulé *Guide des grades des monnaies du Canada*. Fruit d'un long travail de recherche qui s'est échelonné sur plusieurs années, le *Guide* répond au besoin essentiel du collectionneur de monnaie qui cherche à établir la valeur de sa pièce. Or, nous dit l'auteur, l'état de la pièce détermine de façon prépondérante l'évaluation qu'elle recevra. Bien que les catalogues listent et évaluent les pièces selon le grade, ils ne répondent pas à la question essentielle du collectionneur qui veut savoir comment en déterminer son grade.

C'est là le but d'André Langlois. Il présente un ensemble d'illustrations aussi précises et complètes que possible de tous les grades d'usage courant portant sur les deux côtés de toutes les monnaies décimales du Canada et des provinces. Grâce à ces images et aux commentaires brefs qu'il ajoute pour chaque pièce, l'auteur réussit à rendre intelligible aux collectionneurs un aspect essentiel de la numismatique et, en conséquence, à leur rendre un grand service.



André Langlois est un collectionneur de longue date. Il est membre de l'Association des numismates et des philatélistes de Boucherville depuis 1972. Auteur de plusieurs articles sur différents aspects de la numismatique, son expertise dans le domaine est largement reconnue.

On peut se procurer le *Guide* à l'accueil lors des salons de l'A.N.P.B.

qui se tiennent à l'École secondaire De Mortagne ou aux rencontres mensuelles de la même association qui ont lieu à la Salle paroissiale de Ste-Famille à Boucherville.



Les marchands qui désirent une quantité d'exemplaires du livre de d'André Langlois doivent le faire auprès du distributeur officiel:



Pierre Leclerc

Collectionneur de monnaies françaises
ACHAT - VENTE - ÉCHANGE

514 592-7288 | solodon@videotron.ca

DISTRIBUTEUR OFFICIEL
DU LIVRE GRADE DES
MONNAIES CANADIENNES

GRADING BOOK OF
CANADIAN COINS



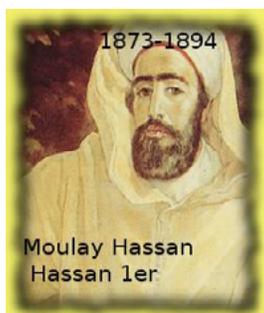


Histoire de la monnaie marocaine: du rial hassani au franc marocain, et au dirham



Carte du Maroc actuel

En 1881, le sultan **Moulay el Hassan** installe le « rial hassani » comme monnaie locale.



Avec l'avènement du protectorat français, en 1912, le rial sera abandonné au profit du franc, qui sera à son tour abandonné à l'indépendance du Maroc en 1956, au profit du **dirham marocain**.



Pièce 1 dirham actuel
avec effigie du roi Mohammed VI
et blason du Maroc



Retour sur une histoire sonnante et trébuchante.

avril 2023

Sources : Wikipédia, Numista, Yvert & Tellier

Histoire monétaire

Durant le dernier tiers du XIX^e siècle, le Maroc se développe sous l'impulsion du sultan Moulay el Hassan. Il restaure l'autorité de l'État et insuffle un nouvel élan économique, en le dotant d'une monnaie stable.

Le **rial hassani de 1882** (1299) est une pièce argent de 29,11 gr et de 39 mm de diamètre, ce qui équivaut à la pièce française de 5 francs, et à celle de 5 pesetas espagnole.



Ses émissions sont réalisées par les ateliers monétaires de Paris, Londres et Berlin, outre la mise en circulation des pièces argent, Moulay el-Hassan fait aussi frapper à Fès, des pièces de bronze, au moyen d'un *balancier* acquis à Strasbourg.

Le rial vaut 10 dirhams jusqu'en 1902.

Cette politique monétaire est poursuivie par ses successeurs, jusqu'à son retrait définitif en 1919, à la suite d'une grave crise, survenue au sortir de la Première Guerre mondiale.

Le Protectorat français au Maroc

Exercé par la France dans l'Empire chérifien, et mis en place par le traité de Fès, conclu le 30 mars 1912, entre le sultan du Maroc **Moulay Abdelhafid**, et la 3^e République française, Président **Armand Fallières**



En 1920, le **franc marocain** est établi, le rial devenant une simple monnaie de compte populaire.

Pièce 1 franc marocain, 1921, en nickel



La fin de ce Protectorat est annoncée par Mohammed ben Youssef (futur roi **Mohammed V**) le 18 novembre 1955, date retenue pour la Fête nationale de l'indépendance, et actée par la 4^e République française, Président **René Coty**, le 2 mars 1956.



364



France 1412

Histoire d'étoiles

En 1912, au début du Protectorat français, la reproduction de l'étoile à six branches (deux triangles isocèles superposés tête-bêche) ne fut pas exceptionnelle. Intrigué par leur présence, on pouvait penser à tort à une référence juive. Cette étoile à six branches, qu'on appelle le *sceau de Salomon*, ou *l'étoile de David*, n'est pas un symbole propre aux Juifs, elle est dans les trois cultures, musulmanes, chrétiennes, et juives, le symbole de la sagesse, de la vie, et de la santé.



Les angles visibles de l'étoile sont de 60° et 120° , en reliant les pointes, il apparait des subdivisions de 10° , 20° , 30° , ou 90°

Beaucoup de pièces marocaines (frappées à Fès) présentent à l'avert une étoile à six branches, le revers portant la date d'émission. L'étoile juive fut également utilisée comme marque de honte durant la ségrégation des juifs dans l'Europe nazie.

L'étoile chérifienne à cinq branches

Le drapeau du Maroc possède un fond rouge qui représente la dynastie alaouite depuis le XVII^e siècle. Quand le Maroc est devenu Protectorat français en 1912, une étoile verte à cinq branches a été rajoutée dans le centre (imposée par le Maréchal Lyautey). Après l'indépendance de 1956, le pays a conservé ce symbole, le vert étant la couleur de l'Islam.



drapeau Maroc



pièce dirham



1719

Les pièces du franc marocain (Protectorat français 1912-1956)

25 centimes



50 centimes



1 franc



2 francs



5 francs



10 francs



20 francs



50 francs



100 francs



200 francs



500 francs 1956 Mohamed V



Il est considéré comme le « père de la nation marocaine »
et décoré de l'Ordre des Compagnons de la Libération,
par Charles de Gaulle, alors président du gouvernement provisoire de la République française.

Les billets des francs marocains (Protectorat français 1912-1956)



50 centimes
1944



1 franc 1944



2 francs 1944



5 francs
1944



10 francs 1944



Francs marocains 20 à 500



20 francs 1944



50 francs 1949



100 francs 1945



500 Francs 1951



Francs marocains 1 000 à 10 000



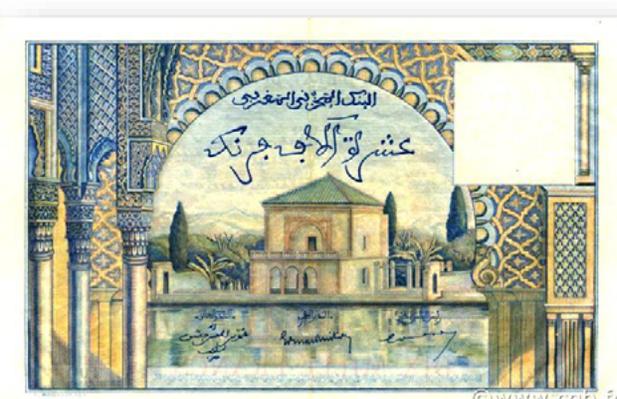
1 000 francs 1951



5 000 francs 1951



10 000 francs 1953



Naissance du dirham marocain

Avant 1881

Le dirham est avant tout le nom d'une unité de masse, qui qualifie un type de monnaie qui circulait, outre au Maghreb, sur le pourtour sud de la Méditerranée, et jusqu'en péninsule arabique, son nom est dérivé de la drachme grecque. Au VIII^e siècle, sous le règne d'Idris 1^{er} le Maroc crée sa propre frappe de monnaie. Au début du XIX^e siècle, on trouvait encore des petites pièces en bronze, appelées *falus*, *mazunas*, des pièces en argent, appelées *dirham*, et des pièces en or appelées *benduq*.



Falus bronze frappé à Fès en 1873

Le dirham a été frappé dans de nombreux pays méditerranéens, y compris l'Andalousie, ce qui explique qu'il ait pu servir de monnaie en Europe, entre les X^e et XII^e siècles, notamment avec la république de Venise.

Avec la fin du Protectorat français, le royaume débute une nouvelle ère, qui commence par rétablir sa souveraineté monétaire.

Le 30 juin 1959, marque la naissance de la Banque Al-Maghrib.

Le 17 octobre 1959, le dirham devient la monnaie nationale, pour remplacer le franc marocain.

Le dirham est divisé en 100 centimes



Pièce 1 dirham 1959, roi **Mohamed V**



877

Timbre émis en 1981, pour le 25^e anniversaire de l'indépendance

Pièces de monnaie du Maroc



1061



Le 5 mars 1987, le roi **Hassan II** inaugure le siège de **Dar As-Sikkah** chargée de produire et d'imprimer les billets de banque, et de la frappe des pièces, c'est une direction de **Bank Al-Maghib**, la banque centrale du pays. Cet hôtel des monnaies situé à Salé, avait pour tâche aussi de créer le passeport marocain, et d'imprimer les documents sécurisés.



1 centime 1974



5 centimes 1967



10 centimes 1967



20 centimes 1974



50 centimes 1961



1 dirham 1980



2 dirhams 2002



5 dirhams 1980

Les billets 5 et 10 dirhams



5 dirhams 1960

Portrait du roi **Mohammed V** en djellaba blanche, surplombant une vue générale de la ville de Fès



format 149 x 79 mm.

Scène de moisson avec machine agricole et marocain adulte tenant une gerbe de blé



Mohamed V 1909-1961 et son fils Hassan II, futur roi du Maroc

483



10 dirhams 1970

Portrait du roi **Hassan II** en costume de ville avec vue d'un paysage marocain



format 140 x 72 mm.

Vue d'un processus industriel de fabrication en action

Roi Hassan II
1929-1999

1062

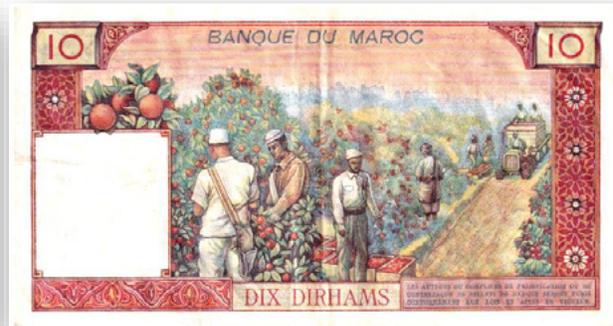


Billets 10 dirhams



10 dirhams 1960

Mohammed V
et la tour Hassan à Rabat



format 150 x 80 mm

Cueillette des oranges



366



208



tx 66



10 dirhams 1987

Portrait du roi **Hassan II** en costume,
et pavillon des ablutions de la mosquée Qaraouiyne



format 142 x 70 mm

Instrument de musique,
l'**oud** marocain



307

Mosquée Qaraouiyne
à Fès



655

Hassan II



734

Oud marocain

Billets 20 dirhams



20 dirhams 2005 format 140 x 70

Portrait du roi **Mohammed VI**
et Bab Chellah à Rabat

Kasbah des Oudayas
à Rabat



104



138



20 Dirhams 2019 format 130 x 70

Grands projets réalisés :
le pont Mohammed VI
et le TGV Al Boraq

Mohammed VI



1288



1929



1805

Le billet 25 dirhams



1286

Mohammed VI

25 dirhams 2012

Format 130 x 70 mm.



Dar As-Sikkah (Hôtel des monnaies)

organe chargé de produire la monnaie marocaine, créé en 1987 par le roi Hassan II, afin de pourvoir aux besoins du Maroc, en monnaie fiduciaire.

C'est une direction de **Bank Al-Maghrib**, la banque centrale du pays.



Siège de la Bank Al-Maghrib à Rabat-Salé



1936

20^e. anniversaire du Musée de Bank Al-Maghrib



25 dirhams 2012

25^e anniversaire de Dar As-Sikkah
portraits de Hassan II et Mohammed VI,
et l'atelier marocain de Dar As-Sikkah



1 dirham 2002

Portrait de Mohammed VI
et armoiries du Maroc



2 dirhams 2002

Billets 50 dirhams



1985 Hassan II
format 150 x 75 mm



Marrakech



Barrage
Mohammed V

614



1987 Hassan II
Hassan II



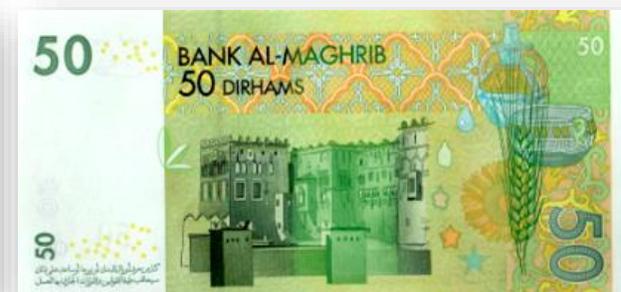
format 148 x 70 mm
Fleurs et cavaliers de fantasia



896



1009



2002 Mohammed VI
format 148 x 70 mm.



1318

Mohammed VI



359 - 497



Ksour et épis de blé

Billets 100 dirhams



100 dirhams 1970 Hassan II



format 154 x 78 mm.



441 B
Hassan II



Site pétrolier



100 dirhams 1987 Hassan II



format 153x 75 mm.



Koutoubia
de Marrakech
404



1465
Marche verte
Sahara espagnol



100 dirhams 2012 Mohammed VI

portrait du roi, né en 1963
détails architecturaux de portes marocaines,
et couronne royale



format 145 x 70 mm

Tan-Tan-Mousslem,
rassemblement annuel
des tribus nomades berbères du sud,
à dos de chameau.



Billets 200 dirhams



200 dirhams 1987 Hassan II

Portrait de Hassan II
et mausolée Mohammed V à Rabat



format 158 x 75

Coquillages, corail et voilier



623



490



1710

Hassan II

Hassan II, fils de Mohammed V, a été le 21^e monarque de la dynastie alaouite, qui a régné sur le Maroc depuis le XVII^e siècle, et le 2^e qui ait porté le titre de roi, au lieu de sultan. Il est enterré au mausolée Mohammed V de Rabat, où reposent son père et son frère Moulay Abdellah.



Mosquée Hassan II à Casablanca
construite en bord de méditerranée, et inaugurée en 1993,
elle est l'une des plus grandes du monde, avec son minaret de 210 m de haut.

Trois rois du Maroc



100 dirhams 2002

Mohammed V, Hassan II et Mohamed VI



format 150 x 78 mm

Défilé avec drapeaux

Le fils



1287

Mohammed VI (1963-
roi depuis 1999

Le père



106 pa

Hassan II (1929-1999)
roi de 1961 à 1999

Le grand-père



427

Mohammed V (1909-1961)
sultan de 1927-1957,
roi de 1957 à 1961



50 dirhams 2009



format 147 x 70 mm.

Hôtel de la Bank al-Maghrif



Mohamed VI né le 21 août 1963
23^e monarque de la dynastie alaouite,
et 3^e Roi du Maroc,
intrônisé le 23 juillet 1999

BF 26

Graciuseté
de l'imprimeur de nombreux produits
de l'Association des numismates et des philatélistes
de Boucheville



LA MAISON
PRIMEVÈRE
IMPRIMERIE GÉNÉRALE

207, ch. Yvon-L'Heureux, McMasterville QC J3G 5G;
Tél.: 450 **464-6002** Téléc.: 450 **464-7977**
Courriel: jadel@videotron.ca



Histoire et numismatique

Mario Fillion, mario.fillion@sympatico.ca.

Les monogrammes des monarques européens sur les pièces de monnaie depuis 1900

3. Les royaumes d'Europe de l'Ouest

Nous complétons notre présentation des monogrammes royaux relatifs aux monarchies héréditaires européennes depuis 1900. Voici les monogrammes des monarchies de l'ouest du continent européen.

LE ROYAUME DE BELGIQUE

Selon le système de gouvernement en vigueur en Belgique, le monarque héréditaire, qui est nommé « roi des Belges », est le souverain de la Belgique. Il est à l'origine des pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif. Cette monarchie existe depuis 1831 après que le Congrès national belge eut élu le prince Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha qui prêta serment le 21 juillet 1831 (jour de la fête nationale) et devenait le premier roi des Belges. Cette dernière expression cherche à démontrer les liens particuliers entre le monarque et son peuple, plus que ceux qui existent habituellement entre un souverain et un territoire. Qui plus est, ce monarque ne dispose ni de couronne ni de trône. Ce Léopold 1^{er} devint ainsi le fondateur de la dynastie royale des Belges.

Au tournant du 20^e siècle, c'est son second fils, Léopold II (1835-1909), qui était, depuis 1865, le deuxième roi des Belges. Ce monarque est connu pour avoir pris possession d'un immense territoire au centre de l'Afrique, connu sous le vocable d'État libre du Congo, qu'il considéra et administra comme son bien personnel. À la suite d'une commission internationale d'enquête sur les atrocités commises sur les populations locales, Léopold II dut remettre cette propriété à l'État belge en 1908. Léopold II fut également soucieux du développement des villes du pays auxquelles il fit apporter de radicales transformations. Il mourut des suites d'une brève maladie en 1909.

Belgique, 2 centimes, 1905



Le monogramme de Léopold II semble identique à celui de son prédécesseur : un L majuscule orné de fioritures et surmonté d'une couronne.

Le monogramme, bien en vue au centre de revers de la pièce, est entouré des mots néerlandais : « LEOPOLD II KONING DER BELGEN » (qui signifient : Léopold II, roi des Belges).

Belgique, 5 centimes, 1902



Comme plusieurs pièces de monnaie belges sont percées d'un trou, on a créé un monogramme qui s'y adaptait parfaitement : il s'agit de l'initiale L majuscule qui fait face à sa copie en miroir. L'ensemble est surmonté d'une couronne.

Ici, le monogramme est accompagné des mots « ROYAUME DE BELGIQUE » en français.

En raison du décès de son fils unique en 1869, et conformément à la Constitution qui interdit à ses filles de monter sur le trône, c'est le neveu de Léopold II, Albert I^{er} (1875-1934), fils du défunt comte de Flandre, qui lui succéda le 23 décembre 1909. Doté d'une vision humaniste et pacifiste de la société, il devint très populaire en renouvelant le style de la monarchie. Issu d'une lignée germanique, il opta, lors de la Première Guerre mondiale, pour la défense de son pays en affirmant le caractère belge de sa dynastie. Après avoir vu ses pouvoirs diminués à partir de 1919, il convainquit les élus d'adopter le suffrage universel masculin pur et simple. En termes de politique intérieure, il prôna l'égalité des deux langues (français et néerlandais) au pays. Il trouva la mort lors d'une escalade en 1934.

Belgique, 1 centime, 1912



Le revers de cette pièce de monnaie est occupé par le monogramme fait de l'initiale A en majuscule ornée de fioritures, et surmontée d'une couronne.

Le pourtour de la pièce montre les mots : « ALBERT ROI DES BELGES ».

Belgique, 5 centimes, 1910



Comme dans toutes les pièces de monnaie belges percées d'un orifice central, on a dû composer un monogramme particulier. Celui d'Albert 1^{er} est simplement fait de son initiale, un A majuscule, orné de plusieurs branches de fioritures.

Le pourtour de la pièce présente les mots « ROYAUME DE BELGIQUE ».

À la suite de la mort tragique d'Albert 1^{er}, ce fut son fils, Léopold III (1901-1983), qui monta sur le trône de Belgique. Mais le comportement du roi lors de la Deuxième Guerre mondiale sema la controverse, à tel point qu'il dut abdiquer en 1944. Il fut alors remplacé par son frère Charles de Belgique jusqu'en 1950 après qu'un référendum populaire fut favorable au retour du roi dans ses fonctions. Mais, comme des mouvements d'opposition contestaient violemment cette décision, Léopold III n'eut d'autre choix que d'abdiquer de nouveau en 1950.

Belgique, 25 centimes, 1939



Le revers de cette pièce de monnaie trouée montre le monogramme royal fait de l'initiale L en majuscule qui fait face à sa copie apposée en miroir. Au centre, on peut voir le chiffre romain III. Le tout est surmonté d'une couronne.

Belgique, 1 franc, 1941



Cette pièce de monnaie, frappée durant la Seconde Guerre mondiale, sous l'occupation allemande, est illustrée d'un monogramme fait de la majuscule L faisant dos à sa copie en miroir. Le chiffre romain III est superposé au sommet des deux lettres. Une couronne royale surplombe le tout.

Belgique, 5 francs, 1941



Le monogramme qui apparaît sur cette pièce montre, à gauche de la valeur de la pièce, l'initiale L en majuscule suivie du chiffre romain III. Le même motif est présenté en miroir de l'autre côté de la valeur de la pièce. La couronne royale domine le tout.

Deuxième enfant et premier fils de Léopold III, Baudoin 1^{er} (1930-1993) fut hissé sur le trône de Belgique dans une période de crise politique sans précédent. Comme la Belgique

est une monarchie parlementaire, le roi est appelé à jouer un grand rôle dans la vie politique : validation des lois, nomination et révocation de ministres. Durant ses 42 années de règne, Baudoin jouit d'une influence certaine sur les gouvernements du pays. Bien que des querelles linguistiques eurent ponctué l'histoire du pays, le roi défendit toujours l'unité de la Belgique. Profondément catholique, le roi ne put, en 1990, en son âme et conscience, sanctionner une loi qui proposait la dépénalisation de l'avortement. Il mourut d'un arrêt cardiaque en 1993.



Belgique, 25 centimes, 1972

Le monogramme du roi Baudoin est simplement composé de son initiale, un B en majuscule, surmontée d'une couronne.

Au décès du roi Baudoin, c'est son frère Albert (1934 —) qui prêta serment comme sixième roi des Belges. Le nouveau souverain se fit connaître par ses prises de position en faveur d'une société belge multiculturelle. Il soutint de nombreuses initiatives en faveur de la construction européenne, dont le passage du franc à l'euro. Prônant des réformes sociales, il a cherché à moderniser la monarchie belge, par exemple, en l'ouvrant aux médias. Estimant que son âge et sa santé ne lui permettaient plus d'exercer ses fonctions comme il le voulait, il abdiqua en 2013.



Belgique, 2 euros, 2000

C'est sur une pièce de monnaie européenne, l'euro, qu'apparaît, en toute discrétion, le monogramme d'Albert II. Celui-ci est composé de son initiale, un A majuscule qui chapeaute le chiffre romain II. Le tout est surmonté d'une couronne royale.



Depuis 2013, le trône de Belgique est occupé par le fils d'Albert II, Philippe (1960 —). Après cinq années de règne, la popularité du roi est encore grande, la population estime

que le couple royal a contribué à moderniser la monarchie. À l'occasion des soixante ans de l'indépendance de la République démocratique du Congo, le roi exprime ses profonds regrets concernant l'époque coloniale, une première dans l'histoire du pays.



Belgique, 1 euro, 2014

Le revers de cette pièce de monnaie montre le monogramme royal qui est composé de son initiale : F (pour Filip en néerlandais) et P (pour Philippe en français) en majuscules entrelacées. Le tout est, comme d'habitude, surmonté d'une couronne royale.



LE GRAND-DUCHÉ DU LUXEMBOURG

Le Luxembourg est à la fois une démocratie représentative et une monarchie constitutionnelle avec un grand-duc pour chef d'État, faisant du pays le seul grand-duché encore existant en tant qu'État souverain au monde.

Les grands-ducs du Luxembourg appartiennent, depuis la fondation de cet État, au début du 19^e siècle, à des membres de branches de la maison de Nassau. Ce ne sont cependant pas tous les souverains du Luxembourg qui ont vu leur monogramme apparaître sur les pièces de monnaie luxembourgeoises.

Après Adolphe (grand-duc de 1890 à 1905) et Guillaume IV (1905-1912), la fille de ce dernier, Marie Adélaïde (1912-1919), devint grande-duchesse en 1912. Mais celle-ci dut abdiquer au début de 1919 à la suite d'accusations portées contre elle de germanophilie durant la Première Guerre mondiale. C'est sa sœur, Charlotte (née 1896, décédée 1985), qui devint grande-duchesse en 1919. En septembre de la même année, un référendum qui portait notamment sur le futur régime politique du Luxembourg confirme le maintien de la dynastie de Nassau. À la fin de 1919, Charlotte épouse son cousin germain le prince Félix de Bourbon-Parme, malgré certaines oppositions qui reprochent à ce dernier d'avoir combattu les Alliés durant la Première Guerre mondiale.

Quand éclate la Seconde Guerre mondiale, la famille grand-ducale dut s'enfuir en France et au Portugal avant de traverser aux États-Unis puis de s'installer à Montréal. À partir de 1943, la grande-duchesse Charlotte s'installe finalement à Londres d'où elle s'adresse

régulièrement à ses compatriotes sur les ondes de la BBC. Sa popularité est telle qu'elle devint le symbole de la résistance du pays. Elle revient au Luxembourg en 1945 et le reste de son règne fut marqué par les débuts de la reconstruction européenne.



Luxembourg, 5 centimes, 1924

Le revers de cette pièce montre le monogramme de la grande-duchesse Charlotte, lequel est formé des deux premières lettres de son prénom, Ch, superposées et entrelacées, et surmontées d'une couronne.



Luxembourg, 1 franc, 1939

Ce monogramme, qui semble plus spartiate que le précédent, fait voir les deux premières lettres du prénom de la grande-duchesse, C et H, le H étant inséré dans l'initiale C, de plus grande taille. Ces lettres sont, comme il se doit, surmontées d'une couronne.

Sous le monogramme, on peut lire le nom du pays, LETZEBURG, en langue luxembourgeoise.



Luxembourg, 1 franc, 1947

Le monogramme de cette pièce rappelle celui de 1924, mais avec des caractères distincts et un entrelacement différent.

À la mort de la grande-duchesse, c'est son fils Jean (1921-2019) qui devint grand-duc du Luxembourg. Aucune pièce comportant son monogramme ne semble avoir été frappée.

Après un règne de 36, ans, il abdiqua en l'an 2000 en faveur de son fils aîné qui deviendra le grand-duc Henri (1955 —). Diplômé en sciences politiques, il mena une carrière militaire avant de se retrouver grand-duc héritier, ce qui lui permit d'être associé à la vie politique du petit État. Il se fit connaître pour son rôle dans le domaine de la santé et de la toxicomanie, et dans la protection de la nature. En 2008, il refusa d'avaliser une loi sur l'euthanasie et l'assistance au suicide pour des raisons de conscience. Ses prérogatives s'en trouvèrent diminuées, n'ayant désormais plus à approuver les lois du pays.



Luxembourg, 2 euros, 2004

Le monogramme du grand-duc sur cette pièce de monnaie européenne est composé de son initiale, un H majuscule, surmonté d'une couronne.



Luxembourg, 2 euros, 2005

Soulignons, enfin, les monogrammes apparaissant sur une pièce commémorative belge de 2005 frappée pour souligner l'Union économique belgo-luxembourgeoise. Il s'agit des monogrammes du roi Albert II de Belgique et du grand-duc Henri du Luxembourg.

Il s'agit d'une rare pièce de monnaie sur laquelle apparaissent les monogrammes de deux souverains vivants.

LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Enfermée dans le territoire de la République française, Monaco est l'un des plus petits états d'Europe de l'Ouest. Relativement autonome depuis 1297, cet État est une monarchie constitutionnelle depuis 1911 dont un prince est à la tête de l'État. En vertu de la constitution de 1962, le prince partage le pouvoir législatif avec le Conseil national qui est un parlement constitué d'une seule Chambre dont les membres sont élus au suffrage universel.

La maison Grimaldi, qui était originaire de Gênes, est associée à l'histoire de Monaco depuis le 17^e siècle. À partir du milieu du 18^e siècle, les princes de Monaco étaient issus de la branche de Goyon de Matignon, puis, depuis 1949, de la branche de Chalançon de Polignac.

Au début du 20^e siècle, Monaco a à sa tête Albert 1^{er} (1848-1922) depuis 1889. Bien qu'il ait marqué son pays dont il fut une figure emblématique sur tous les plans, aucune pièce de monnaie ne présente son monogramme.

À son décès, son fils Louis Honoré Charles Antoine Grimaldi (1870-1949), le fils d'Albert 1^{er}, prit la relève sous le nom de Louis II. Militaire de carrière, il se distingua lors de la Première Guerre mondiale. Surnommé le « Prince-Soldat », il ne quitta l'armée que pour prendre la succession de son père en 1922. Lors de la Deuxième Guerre mondiale, craignant l'annexion de Monaco et sa destitution à titre de souverain, il pratiqua une sorte de neutralité empreinte de sentiment germanophile, voire de collaborationniste. Il semble cependant que

l'entrée de son petit-fils, le futur prince souverain Rainier III, dans l'armée française en 1944 évita à la famille Grimaldi une accusation de collaboration avec les nazis.



Monaco, 1 franc, 1926

Le revers de cette pièce de monnaie présente un archer (Hercule) à la gauche duquel on aperçoit le monogramme du prince composé de l'initiale L majuscule faisant face à sa copie en miroir. Le chiffre romain II est situé sous les initiales. Le tout est surmonté d'une couronne.

Sous le monogramme, on peut lire la devise «DEO JUVANTE» (qui signifie : Avec l'aide de Dieu).

Au décès de Louis II, sa fille, la princesse Charlotte de Monaco, renonça à ses droits héréditaires en 1944. En conséquence, ce fut son fils Rainier (1923-2005) – et petit-fils de Louis II – qui prit la succession de Monaco sous le nom de Rainier III en 1949. En 1956, le prince épouse l'actrice Grace Kelly dans un mariage qui fait la une des médias du monde. Celle-ci mourra des suites d'un accident de voiture en 1982. À partir des années 1990, le prince Rainier connut des ennuis de santé et il finira par s'éteindre en 2005, après un règne de plus de 55 années. Les monogrammes du prince Rainier III présentent plusieurs variantes.



Monaco, 10 francs, 1974

Cette pièce de monnaie émise pour le 25^e anniversaire de l'avènement de Rainier III, montre un monogramme plus complexe, fait de l'initiale R en majuscule, faisant face à sa copie en miroir avec laquelle elle est entrelacée. Le tout est surmonté d'une couronne.

Le monogramme est superposé à des armoiries (le blason est accompagné par deux moines portant l'épée) de la Principauté de Monaco.



Monaco, 50 francs, 1974

Cette pièce émise à l'occasion du 25^e anniversaire de règne de Rainier III fait voir un monogramme simplement composé de l'initiale R en majuscule, surmonté d'une couronne. Le motif central du revers montre quatre fois ce monogramme disposé en croix. Chaque monogramme est séparé par un losange symbolisant un diamant.

Sur la partie supérieure du revers apparaissent les mots «DEO JUVANTE» (qui signifient : Avec l'aide de Dieu).



Monaco, 2 francs, 1982

L'avvers de cette pièce propose, encore une fois, le monogramme précédent, un R majuscule entrelacé avec sa copie en miroir.

Le monogramme est posé sur le blason (qui se lit : Fuselé d'argent et de gueules) de la Principauté de Monaco.



Monaco, 5 francs, 1982

La face de cette pièce montre le monogramme précédent, à la différence que celui-ci est parsemé de losanges décoratifs qui constituent une sorte de stylisation du blason de la principauté.



Monaco, 100 francs, 1989

Frappée à l'occasion du 40^e anniversaire du règne du prince Rainier, cette pièce présente simplement le monogramme du souverain sans autre artifice.



Monaco, 100 francs, 1999

Le cinquantième anniversaire du règne de Rainier à la tête de Monaco est l'occasion de frapper une pièce commémorative sur lequel apparaît, pour la première fois sur une pièce de monnaie, le monogramme complet du souverain : l'initiale R en majuscule fait face à sa copie disposée en miroir avec laquelle elle est entrelacée. Le chiffre romain III est disposé au centre des deux initiales. Le tout est surmonté d'une couronne.

Au décès de Rainier III, la succession revint à son fils, Albert Alexandre Louis Pierre Grimaldi (1958 —) qui prit le nom d'Albert II. Diplômé en sciences politiques, il mena une carrière militaire jusqu'à son accession au trône monégasque. Homme politique et diplomate dans l'âme, Albert II se fit connaître pour son implication dans des domaines

d'activités qui lui sont chers : développement durable, sport, sciences et technologies, arts et culture.



Monaco, 20 cents (d'euro), 2013

Le revers de cette pièce fait voir le monogramme d'Albert II fait d'un A majuscule dont la tête est entrelacée avec sa copie en miroir. L'ensemble est surmonté par une couronne.

LE ROYAUME D'ESPAGNE

Depuis le début du 19^e siècle, le système d'organisation politique de l'Espagne est une monarchie constitutionnelle dans laquelle le roi symbolise l'unité et la permanence de l'État. Le roi d'Espagne doit assurer le fonctionnement des institutions et représenter la nation, tout en occupant la fonction de commandant en chef des armées.

Au tournant du 20^e siècle, c'est Marie-Christine d'Autriche (1858-1929) qui exerce la fonction de régente depuis le décès, en 1885, du roi Alphonse XII. Comme un fils lui était né après son décès (on le dit « fils posthume »), celui-ci (qui prendra le nom d'Alphonse XIII) règne dès sa naissance : c'est pourquoi la régence fut confiée à sa mère jusqu'à sa majorité en 1902.

La royauté espagnole fut sans cesse malmenée aux 19^e et 20^e siècles. Les Espagnols oscillant entre la monarchie et la république, les monarques de l'époque abdiquèrent, connurent l'exil, à moins que la monarchie ne fût pas purement et simplement abolie.

Ce n'est donc pas avant l'avènement du roi Juan Carlos 1^{er} (1938 —), en 1975, que quelques monogrammes apparaissent sur les monnaies espagnoles. Petit-fils du roi Alphonse XIII et fils de Juan de Borbon (membre de la maison de Bourbon), Juan Carlos devint roi d'Espagne en 1975, après un long intermède qui s'étendit de 1931 (avec la proclamation de la Seconde République) à 1975 (à la fin de l'État espagnol que Francisco Franco avait fondé en 1939).

Dès le début de son règne, le nouveau roi gagne en popularité, en contribuant notamment à la consolidation de la démocratie du pays et il gagna même la sympathie de ses opposants lors de la tentative du coup d'État de 1981. La suite de son règne fut cependant plus difficile, au point qu'il dut abdiquer en 2014.

Espagne, 10 000 pesetas, 1989



À l'occasion du 500^e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, l'Espagne a fait frapper cette pièce de monnaie de haute valeur. Les initiales JC, en majuscules, et le chiffre romain I, qui forment un monogramme du roi Juan Carlos I, apparaissent, superposés et entrelacés, au revers de la pièce. Ce monogramme est surmonté d'une couronne.

Le M majuscule surmonté d'une couronne qui apparaît à la gauche du monogramme royal est celui de l'atelier royal de la monnaie d'Espagne (« *Real Casa de la Moneda* »).

Espagne, 5 pesetas, 1989



La même année, une pièce de faible valeur présente un monogramme pour le moins contemporain, voire audacieux, du roi. En effet, le revers de la pièce est largement occupé par les lettres J et C en majuscules et le chiffre romain I, dans des caractères stylisés et enchevêtrés. Aucune couronne n'apparaît sur cette monnaie.

Aucun monogramme royal n'apparaît non plus sur les pièces de monnaie espagnoles frappées depuis l'avènement du roi Felipe VI en 2014.

Espagne, 10 euros, 2014



Cette pièce a été frappée à l'occasion du 250^e anniversaire de l'École royale d'Artillerie. Les deux monogrammes qui apparaissent sur l'avers sont l'initiale, à gauche, du mot « Academia », et à droite, du mot « Artilleria ».

Donc pas de monogramme royal ici.

Espagne, 2 euros, 2015



L'Espagne est bien connue pour sa timidité à frapper des euros à l'effigie de ses rois. Ainsi, les pièces sur lesquelles apparaissent les rois Juan Carlos et Felipe ne montrent jamais de monogrammes royaux. Quel est donc ce monogramme qui apparaît ici, derrière le profil du roi Felipe? Réponse : ce M majuscule surmonté d'une couronne n'est que la marque d'atelier de la monnaie royale de Madrid (« *Real Casa de la Moneda* »). Rien à voir avec un monogramme royal !

LE ROYAUME DES PAYS-BAS

Depuis le Congrès de Vienne (1815), les Pays-Bas sont une monarchie constitutionnelle, dont le chef d'État est un roi ou une reine.

La maison d'Orange-Nassau est la maison régnante des Pays-Bas depuis 1813 avec Guillaume I^{er} des Pays-Bas. En 1948, avec l'abdication de la reine Wilhelmine, la couronne est passée à la maison de Mecklembourg-Schwerin jusqu'à l'abdication de la reine Juliana. Elle est ensuite passée à la maison de Lippe-Biesterfeld jusqu'à l'abdication de la reine Beatrix, puis à la maison d'Amsberg avec le roi Willem-Alexander. Toutes ces familles constituent selon la loi la maison d'Orange-Nassau.

Le recours à des monogrammes royaux est pourtant chose rare aux Pays-Bas qui leur préfèrent les armoiries du pays. Ainsi, sous la reine Wilhelmine (reine de 1890-1948) ni sous sa fille unique Juliana (reine de 1948-2004), aucun monogramme n'est apparu sur les émissions monétaires des Pays-Bas.

Après les frasques de son époux, accusé de corruption passive, la reine Juliana finit par abdiquer en faveur de sa fille Beatrix en 1980. Elle était alors la troisième reine consécutive à régner sur les Pays-Bas. Peu impliqué dans les affaires de l'État, son règne fut marqué par des manifestations de groupes anarchistes et gauchistes qui donnèrent lieu aux plus graves émeutes de l'histoire du pays. Réputée pour ses efforts dans l'unification de l'Europe, elle resta très populaire parce que proche du peuple. Elle abdiqua à son tour en 2013, en faveur de son fils Willem-Alexander après un règne de 33 ans.



Pays-Bas, 10 écus, 1992

Cette pièce de monnaie émise lors d'une visite royale aux Antilles néerlandaises en 1992 est la seule qui présente le monogramme d'un souverain (ici, une souveraine) des Pays-Bas. Celui-ci présente simplement l'initiale de la reine, un B majuscule, surmonté d'une couronne.



Le revers présente les bustes de cinq membres de la famille royale. Le pourtour fait voir les mots : « BEZOEK KON. FAM. NED. ANTILLEN EN ARUBA • REGERINGS JUBILEUM H. M. KONINGIN BEATRIX » (qui signifieraient : Visite de la famille royale aux Antilles néerlandaises et Aruba • Jubilé du gouvernement de Sa Majesté la reine Beatrix. »

Aucun monogramme n'est à ce jour apparu sur les pièces frappées sous le règne de l'actuel roi Willem-Alexander.

POUR CONCLURE

Cette série d'articles a été, pour moi, l'occasion de renouer avec un sujet de collection qui me passionnait il y a plusieurs années et avec lequel je viens de renouer avec plaisir. En effet, ces symboles que sont les monogrammes royaux s'avèrent riches en histoire quand on se donne la peine de connaître les personnes et les objets qu'ils représentent. En ce sens, ils constituent un patrimoine qu'il convient de préserver et de mettre en valeur.

Pourtant, comme on l'a entrevu, particulièrement dans ce dernier article, les monogrammes royaux semblent en voie de disparition. En effet, dans les États où les monarques voient leur rôle être restreint à vue d'œil, se limitant parfois à de la figuration pure et simple, non seulement la figure des monarques est moins présente sur les pièces de monnaie, mais les monogrammes qui leur servent de signature tendent également à disparaître.

Au mieux, le monogramme royal qui, en quelques traits, servait à identifier une personne, voire tout un État, semble en train d'être remplacé par le logo, un symbole plus moderne qui relève toutefois plus de la marque de commerce. Cela fait sans doute partie d'une évolution de l'esprit non seulement quant à la monarchie, mais aussi envers ses symboles publics.

J'aimerais, en terminant, souligner l'apport de *Colnect* [<https://colnect.com/fr>] à cette recherche. Comme le soulignait Claude Bélanger [*Numibec*, vol. 9, no 1, sept. 2021, p. 14], ce site Web propose non seulement un inventaire de toutes sortes d'objets de collection [dont près de 170 000 pièces de monnaie], mais il comporte également un répertoire thématique [près de 900 thèmes] qui permet un tri instantané sur les sujets les plus divers dans une collection donnée. Ainsi le thème « monogrammes » réfère à plus de 1 400 pièces de monnaie, une véritable mine d'or tant pour le chercheur que le collectionneur.

Des articles déjà
publiés dans des
revues locales
mais qui ont
conservé une saveur
toujours d'actualité



DÉJÀ VU

DÉJÀ VU

Originellement publié dans le *Bulletin de liaison*,
novembre 2012

Grader des *Tokens*

André Langlois

On a déjà beaucoup dit et écrit sur les critères des grades de monnaies décimales (modernes). Mais lorsqu'on veut évaluer des monnaies plus anciennes (par exemple avant 1860), les points de repère ne sont pas aussi faciles à identifier; plus c'est ancien, moins c'est évident, et le grade peut devenir essentiellement une question d'expérience. Or justement, l'expérience dans ce domaine particulier est assez peu répandue (d'autant moins que les pièces sont plus anciennes et moins courantes sur le marché), et dans certains cas même des collectionneurs plus avancés peuvent se retrouver en dehors de leurs compétences. Pourtant, il y a quand même des notions générales assez simples à connaître.

Si on pense à des monnaies de plusieurs siècles, il faut d'abord prendre en compte que la frappe de l'époque n'avait rien à voir avec la technologie moderne. Au-delà de 350 ou 400 ans, les matrices étaient souvent sculptées une à une, ce qui produisait toute une panoplie de variétés, sans parler du fait qu'on continuait souvent à utiliser des matrices plus ou moins abimées. La frappe se faisait quasi manuellement (avec un marteau), ce qui donnait des pièces avec des frappes plus ou moins fortes, et plus ou moins centrées. De plus, dans certains cas, les flans étaient souvent pesés avec moins de précision, et on devait corriger le poids en « ajustant » les pièces (en grattant un peu de métal, par exemple); on voit même assez souvent des pièces « ajustées » de moins de 300 ans (plus récentes que les frappes au marteau). Or on doit se rappeler que les grades supérieurs décrivent des pièces dont l'état est proche de l'état de frappe original, tel qu'il était à ces époques (et non tel qu'on peut l'avoir de nos jours).

Plus près de nous, on a une belle collection de pièces de cuivre qui ont circulé dans les différentes régions de l'est du Canada, durant les quelques décennies avant la Confédération. Avant l'avènement du système monétaire actuel (1858), la monnaie d'usage courant était en grande partie basée sur le système britannique (puisque'il s'agissait de colonies britanniques); ainsi, on avait : 12 penny = 1 shilling (= appx. 25c US). Il y avait une importante circulation de monnaies anglaises (tout comme il pouvait rester des monnaies françaises qui étaient courantes avant 1760). Mais le besoin de « petite monnaie » d'usage courant (des demi-penny) dépassait les quantités disponibles, et entre 1812 et 1858 il y a eu toutes sortes de monnaies de cuivre émises par des autorités locales, ou même par des marchands (un peu comme l'argent Canadian Tire aujourd'hui), qui se mêlaient aux *pennies* anglais et circulaient largement; certaines avaient une assez forte ressemblance avec des monnaies anglaises, et étaient en fait bel et bien destinées à être considérées comme équivalentes, alors que d'autres étaient simplement des jetons (*tokens*) à usage plus limité (en principe). Plus tard, lorsque les monnaies décimales (dollars et cents) ont remplacé tout ça, on les a toutes désignées sous le terme de *tokens*; ces premières monnaies de chez nous ont été décrites dans le catalogue de P.N. Breton, un marchand qui avait sa boutique rue Ste-Catherine, à Montréal, au tournant du 20^e siècle. Mais il n'y avait aucune description des grades de ces monnaies (et on n'en trouve pas davantage dans des catalogues plus récents). Comment doit-on les grader ?

Il est essentiel de savoir qu'il y a différentes qualités de frappe, selon que les pièces sont produites par des ateliers ayant plus moins d'expertise, d'équipements, ou même de motivation pour produire une bonne qualité. On retrouvait tout ça à la Monnaie royale de Londres (qui donnait une excellente qualité), tandis que des ateliers locaux, n'ayant ni expertise ni équipement, pouvaient livrer un produit d'une qualité beaucoup moindre (parfois même très pauvre). On peut distinguer 4 niveaux de qualité générale; en voici quelques exemples de chaque, identifiés par les numéros de Charlton (Ch) et Breton (Br).

La qualité de la Monnaie royale (la 1re), comparable avec le niveau de qualité des monnaies décimales. Plusieurs sont assez faciles à trouver. Exemples :

Les 'St-George' de 1850-57 (Ch PC-5 et 6, Br 719-720);

Les 'Habitant' de 1837 (Ch. LC-8 et 9, Br. 521-522);

Les 'Front View' 1842-44 et 'Quebec Bank' de 1852 (Ch. PC-1 à 4, Br. 526-529);

Les Nova Scotia 1856 (Ch. NS-5 et 6, Br. 875-876);

Les Nouveau-Brunswick 1843-54 (Ch. NB1 et 2, Br. 909-912).

La 2^e qualité, plutôt bonne, mais moins que la précédente. Exemples :

Les 'Ships, Colonies & Commerce' de I-P-E (Ch. PE-10, Br.997);

Les 'Pure Copper...' de Nova Scotia (Ch. NS-18 à 21, Br. 962-965);

Les fameux 'Side View' de 1838-39 (Ch. LC-10 et 11 , Br. 523-524);

Plusieurs Wellington (ex: Ch. WE-1 à 4, Br. 969-974; et Ch. WE-11 à 13, Br. 984-988).

La 3^e qualité, plutôt faible, mais quand même présentable. La frappe est parfois si faible que sur des pièces en état d'origine (MS), certains détails et/ou inscriptions sont faibles comme s'il y avait de l'usure (alors même qu'il n'y en a pas). Exemples :

Les nombreux 'Sous Bouquet' (Ch. LC-2 à 6 et LC 20 à 45, Br. 670-716);

Les 'Tiffin' de 1812 (Ch. LC-48, Br. 960-961);

Les imitations des 'Spread Eagle' datées 1813-14, frappées en 1825 (Ch. LC-54, Br. 994);

Les 'Bust & Harp' de 1820 (Ch. LC-60, Br. 1012).

La 4^e qualité, la plus basse, regroupe surtout des imitations locales de monnaies britanniques, dont la qualité est intentionnellement très faible (au point qu'une pièce en haut grade peut avoir l'air d'un très bas grade, comme un G-4 ou même G-3), afin d'être difficilement identifiables, mais qui ont quand même été acceptées en circulation à cause du manque de petite monnaie. Paradoxalement, la plupart de ces jetons sont rares et très recherchés. Exemples :

Les 'Vexator Canadensis' datées 1811, en réalité produites dans les années 1830 (Ch. VC-1 à 3);

Les 'Blacksmith' de 1835 (Ch. BL-1 à 57).

On peut imaginer combien il serait ardu de décrire précisément les différents grades de tous ces jetons. À toutes fins pratiques, il faut s'en tenir à des critères généraux; mais attention : il faut les appliquer en tenant compte de la qualité de frappe d'une pièce dans son état d'origine (au moment de la frappe). Intuitivement, plus une pièce s'éloigne de son état d'origine à mesure qu'elle s'use, plus son grade baisse. Ainsi, l'apparence et l'attrait visuel d'une pièce en haut grade doivent correspondre à son niveau de qualité de frappe, et donc une pièce produite en 3^e qualité, et parfaitement conservée (MS), peut paraître moins "belle" qu'une autre, produite en 1^{re} qualité, mais qui a légèrement circulé (par ex. EF). Ce principe de base peut s'étendre à l'ensemble des monnaies anciennes.

Dans ce domaine, rien ne remplace l'expérience. Il est souhaitable de prendre le temps de voir plusieurs exemplaires d'une pièce avant de se faire une bonne idée de ce qu'elle devrait avoir l'air dans un certain grade. Bien sûr, ce n'est pas toujours facile avec les plus rares...

NOUVEAUTÉ

Stéphane Lamont

NUMISMATIQUE

Le patin sur un étang gelé est l'un des loisirs les plus captivants et accessibles qu'offre le long hiver canadien. La pièce célèbre la magie d'une journée d'hiver passée sous un ciel éclatant à se laisser glisser sur un étang gelé en compagnie de parents et d'amis.

Caractéristiques spéciales :

- Un magnifique cadeau à offrir en ce temps des Fêtes à une personne qui vous est chère ou qui vient d'apprendre à patiner!
- La pièce est l'œuvre de l'artiste québécois bien connu, Rémi Clark, à qui l'on doit aussi le motif de la pièce Scène d'hiver lancée en 2011.
- Faite d'argent fin (pur à 99,99 %).
- Son tirage mondial est limité à seulement 8 000 exemplaires.

Le motif créé par Rémi Clark, représente une scène hivernale colorée, où des familles patinent sur un étang gelé entouré de conifères et de maisons qui ponctuent l'horizon vallonné de la campagne. Les inscriptions « Canada » et « 10 dollars » ainsi que le millésime « 2013 » y figurent également en relief.

La pièce est encapsulée et présentée dans un boîtier à double coque bordeaux rembourré et protégé par un fourreau noir.





CALENDRIER

Dates des rencontres et salons • saison 2023-2024

16 ET 17 SEPTEMBRE 2023

Activité : Salon Timbres et Monnaies

Association des numismates et des philatélistes de Boucherville inc.

Endroit : École secondaire De Mortagne

955, boulevard de Montarville, Boucherville

Samedi et dimanche de 9h à 10h, la période est réservée aux membres seulement. Le Salon sera ouvert au public de 10h à 16h.

22 OCTOBRE 2023

Activité : Rencontre des collectionneurs

Association des numismates et des philatélistes de Boucherville inc.

Endroit : École secondaire De Mortagne

955, boulevard de Montarville, Boucherville

De 9h à 10h, période réservée aux membres seulement. Public de 10h à 16h

19 NOVEMBRE 2023

Activité : Rencontre des collectionneurs

Association des numismates et des philatélistes de Boucherville inc.

Endroit : École secondaire De Mortagne

955, boulevard de Montarville, Boucherville

De 9h à 10h, période réservée aux membres seulement. Public de 10h à 16h

10 DÉCEMBRE 2023

Activité : Rencontre des collectionneurs

Association des numismates et des philatélistes de Boucherville inc.

Endroit : École secondaire De Mortagne

955, boulevard de Montarville, Boucherville

De 9h à 10h, période réservée aux membres seulement. Public de 10h à 16h

20 ET 21 JANVIER

Activité : Salon Timbres et Monnaies

Association des numismates et des philatélistes de Boucherville inc.

Endroit : École secondaire De Mortagne

955, boulevard de Montarville, Boucherville

Samedi et dimanche de 9h à 10h, la période est réservée aux membres seulement. Le Salon sera ouvert au public de 10h à 16h.

18 FÉVRIER 2024

Activité : Rencontre des collectionneurs

Association des numismates et des philatélistes de Boucherville inc.

Endroit : École secondaire De Mortagne,

955, boulevard de Montarville, Boucherville

De 9h à 10h, période réservée aux membres seulement. Public de 10h à 16h

17 MARS 2024

Activité : Rencontre des collectionneurs

Association des numismates et des philatélistes de Boucherville inc.

Endroit : École secondaire De Mortagne,

955, boulevard de Montarville, Boucherville

De 9h à 10h, période réservée aux membres seulement. Public de 10h à 16h

28 AVRIL 2024

Activité : Rencontre des collectionneurs

Association des numismates et des philatélistes de Boucherville inc.

Endroit : École secondaire De Mortagne

955, boulevard de Montarville, Boucherville

De 9h à 10h, période réservée aux membres seulement. Public de 10h à 16h

18 ET 19 MAI 2024

Activité : Salon Timbres et Monnaies

Association des numismates et des philatélistes de Boucherville inc.

Endroit : École secondaire De Mortagne

955, boulevard de Montarville, Boucherville

Samedi et dimanche de 9h à 10h, la période est réservée aux membres seulement. Le Salon sera ouvert au public de 10h à 16h.

16 JUIN 2024

Activité : Rencontre des collectionneurs

Association des numismates et des philatélistes de Boucherville inc.

Endroit : École secondaire De Mortagne

955, boulevard de Montarville, Boucherville

De 9h à 10h, période réservée aux membres seulement. Public de 10h à 16h

Informations sur *Numibec*

- La revue existe depuis septembre 2013. Elle a été publiée mensuellement depuis cette date, au rythme de 8 à 10 fois par année, mais avec relâche au cours de l'été.
- Sa publication est annoncée chaque mois par l'envoi d'un carton électronique, via Go Daddy, à tous les membres de l'ANPB, et à tous ceux qui se sont inscrits à notre site internet (anpb.net). En ce moment, nous avons environ 1400 inscriptions à notre site.
- La revue est offerte gratuitement à ses lecteurs.
- Tous les numéros de la revue depuis le début peuvent être consultés en permanence en accédant à <http://numibec.com/index.php?c=2>
- La revue est régulièrement indexée par nom d'auteur, et par sujets. Si vous cherchez un sujet particulier, consultez l'index. Vous serez étonné de la grande variété de sujets qui y ont été traités. Pour l'Index, cliquez sur <http://numibec.com/doc/Index-cumulatif-de-Numibec.pdf>
- La revue fait suite à la publication du *Bulletin de liaison* de l'ANPB dont les lecteurs peuvent consulter 195 numéros au site de l'Association. Voir <https://www.anpb.net/index.php?c=105&action=bulletins>
- Le site de l'ANPB met aussi à la disposition des lecteurs plusieurs articles en numismatique. Pour les consulter : <https://www.anpb.net/index.php?c=14>